



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Printemps du lin : la Seine-Maritime au rythme de la petite fleur bleue (Gazette de Normandie)
- Danone investit dans ses laiteries normandes pour doper sa production de skyr (AFP)
- Danone montre les muscles et investit 20 millions d'euros pour la production de laitages "Skyr" en Normandie (France 3)
- L'usine Danone de Ferrières-en-Bray monte en puissance grâce au Skyr : « Les sportifs l'apprécient » (Paris NORMandie)
- Danone a pris le virage du Skyr et va investir 20 millions d'euros dans ses deux usines normandes en 2026 (France Bleu)
- Malgré un contexte économique difficile, cette sucrerie de Seine-Maritime investit 30 millions d'euros (76 actu)
- Un nouveau centre hospitalier pour animaux, destiné à la formation des futurs vétérinaires, ouvre en Normandie ! (France 3)
- À Mont-Saint-Aignan, un centre hospitalier pour soigner vos animaux ouvre dans l'école d'UniLasalle (Paris Normandie)

Services de l'État

- Seine-Maritime. Le spectacle de Dieudonné encore interdit par la Préfecture (Courrier Cauchois)
- La préfecture interdit le spectacle de Dieudonné en Seine-Maritime et dans l'Eure (Paris Normandie)

Social et société

- 86 tonnes soit 17 000 repas : à Rouen, la Banque alimentaire "fière" de la quantité de denrées recueillies lors de la collecte de printemps, malgré le contexte économique (France 3)

Éolien

- « On va entrer dans une nouvelle dimension » : de nouvelles éoliennes attendues au large de Fécamp (76 actu)
- Éoliennes au large de Dieppe et du Tréport : les opposants dénoncent un «système verrouillé» (Paris Normandie)

Environnement

- Série. Quelle ville est la plus polluée entre Rouen et Le Havre ? Ce que disent les chiffres (76 actu)

Transport

- Une première depuis 17 ans : les trains de fret font leur retour à Arques-la-Bataille, près de Dieppe (France 3)

Collectivités et équipements publics

- Cette commune de Seine-Maritime élargit les créneaux pour effectuer les demandes de papiers d'identité (76 actu)
- Terrain en vente possiblement pollué à l'amiante : près de Rouen, une conseillère municipale inquiète veut des réponses (76 actu)
- À Sotteville-lès-Rouen, les élus reviennent sur la gestion de l'explosion à l'école Franklin-Raspail (Paris Normandie)
- « C'est comme un petit loyer » : derrière la carte postale, le coût caché des cabanes de plage du Havre (Paris Normandie)

Sécurité

- "Pas à nous de faire le travail de la police nationale" : Elbeuf optimise le travail de sa police municipale (76 actu)
- Un jeune motard est mort cette nuit dans un accident sur le pont Flaubert à Rouen (France 3)
- "J'ai vu mon chien se faire dévorer" : une commerçante de Rouen porte plainte après l'attaque d'un molosse non-muselé (France Bleu)

Politique

- Politique. Pourquoi le maire de Bolbec était jeudi à l'Elysée avec Emmanuel Macron ? (Courrier Cauchois)
- Intercommunalités dans l'Eure et en Seine-Maritime : où sont les femmes ? (France Bleu)
- À Rouen, quel est le montant des indemnités des élus de la Ville et de la Métropole ? (Paris Normandie)
- Communauté urbaine du Havre : les élus changent, Édouard Philippe toujours président (Paris Normandie)

Divers

- Au Havre, les liaisons troubles entre la communauté urbaine et l'école du milliardaire Xavier Niel (Le Poulpe)

Acteurs publics

- Derrière la hausse des investissements locaux, la question de la soutenabilité financière du patrimoine des collectivités
- Le gouvernement avance sur le chantier de la simplification des normes dans les collectivités
- À défaut d'obtenir un ministre délégué, le ministre David Amiel va pouvoir étoffer son cabinet

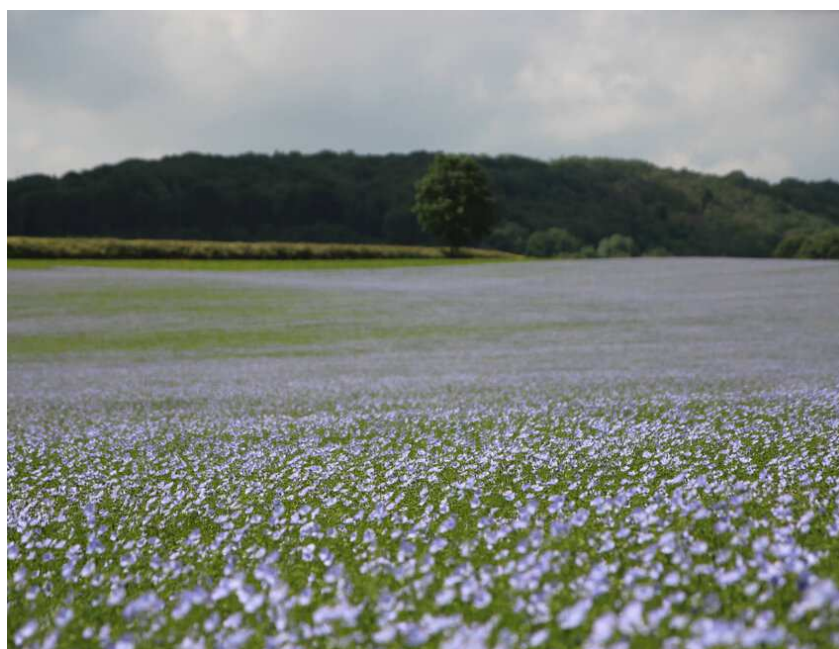
Printemps du lin : la Seine-Maritime au rythme de la petite fleur bleue

Aletheia Press

5-7 minutes

Dossier

Le 7 avril, Seine-Maritime Attractivité a lancé le Printemps du Lin, un évènement qui rassemble toutes les animations qui égaieront le territoire jusqu'au 16 juillet.



Premier département producteur en France, la Seine-Maritime veut mettre en valeur sa culture du lin. © Aletheia Press / B.Delabre



Claire Guérout, présidente de Seine-Maritime Attractivité, lors du lancement du Printemps du Lin le 7 avril, en présence de Bertrand Bellanger (à gauche). © Aletheia Press / B.Delabre



De la graine au textile, toute la filière sera mise à l'honneur lors des animations qui se termineront mi-juillet. © Aletheia Press / B.Delabre

Publié le 20 avril 2026 - Mis à jour le 20 avril 2026

«C'est notre histoire, notre économie, notre culture et nos paysages...»

Claire Guérout, présidente de Seine-Maritime Attractivité (SMA), a résumé en une phrase la place du lin dans le département, premier producteur de France. Le 7 avril à Ambrumesnil, et alors que les semis viennent de débuter dans le département, elle est venue lancer, très officiellement, [le premier «Printemps du Lin»](#). Cet évènement, porté par SMA, a pour vocation de chapoter l'ensemble des animations printanières autour de la plante à la petite fleur bleue, qui émaillent le territoire.

«*Nous avons voulu rassembler, donner de la cohérence et créer un rendez-vous facilement identifiable*», poursuit l'élue départementale. Au fil (de lin) de l'évènement, les habitués retrouveront donc quelques rendez-vous déjà bien connus. Citons le Lin en fête à Doudeville, le Festival du lin dans la vallée du Dun, ou encore les Soirées bleues, repas magiques pris au cœur d'un champ de lin en fleurs, qui se dérouleront à Harcanville.

De la graine au tissu, et même dans l'assiette

SMA a pu compter sur les territoires concernés : les offices de tourisme Terroir de Caux, Côte d'Albâtre, Plateau de Caux, Yvetot Normandie Tourisme et Dieppe Normandie, et bien sûr sur le Département. « *Tout le monde a joué le jeu* », se réjouit Claire Guérault, qui compte une soixantaine d'évènements répartis jusqu'au 16 juillet. L'occasion de découvrir en tout cas le lin dans tous ses états, de la fibre au tissu, de la graine aux produits alimentaires. « *Car tout est bien dans le lin* », a rappelé Bertrand Bellanger, président du Département de la Seine-Maritime, parodiant le célèbre slogan « *tout est bon dans le cochon* ».

[Gérants de l'entreprise Embrin](#), où se déroulait cette soirée de lancement, Camille et Alexis Ménager comptent bien participer pleinement à ce nouveau format d'évènement. Leur activité, qui fait vivre aujourd'hui 9 personnes, repose notamment sur l'accueil du public au sein de leur boutique située à deux pas de la véloroute du lin. « *Nous sommes très fiers de participer au rayonnement de notre filière* », a insisté Alexis Ménager.

44 000 ha de lin en Seine-Maritime

« *La transmission est quelque chose d'essentiel, surtout à l'heure où de grandes enseignes étrangères déferlent en France, avec une politique du toujours plus et toujours moins cher* », a renchéri Camille Ménager. Pourtant, « *le local est bénéfique pour tous* », a-t-elle rappelé. « *Une housse de couette en lin produite localement, c'est 40 % de dioxyde de carbone émis en moins qu'une housse produite en Asie. Et c'est 60 % de dioxyde de carbone en moins comparée à une housse de couette en une autre matière.* »

Le lin a donc bien plus qu'une valeur touristique, et le Printemps du Lin espère bien le mettre en lumière. La Seine-Maritime est le premier département producteur de lin en France. En 2025, elle a accueilli 28 % des emblavements nationaux, soit 43 700 ha. Et en 2024, elle a produit 310 270 tonnes de lin textile, soit 29 % de la production nationale.

Pour Aletheia Press, Benoit Delabre

Sujet : [INTERNET] Danone investit dans ses laiteries normandes pour doper sa production de ... [AFP, 3 derniers jours]

De : AFPForum-Alerts@afp.com

Date : 18/04/2026 13:38

Pour : guillaume.viron@seine-maritime.gouv.fr

Danone investit dans ses laiteries normandes pour doper sa production de skyr

[industrie](#) | [alimentation](#) | [investissement](#) | [commerce](#) | [investissements](#) | [agriculture](#) | [élevage](#) | [consommation](#) | [entreprises](#) | [stratégie](#) | [marketing](#)

Ferrières-en-Bray, France | AFP | 18/04/2026 13:36 UTC+2

par Ines MBEMBA KABUIKU

Trente camions-citerne de lait par jour, et bientôt encore plus: face à l'"engouement durable" des Français pour le skyr, yaourt d'origine islandaise fortement protéiné, Danone va augmenter la capacité de ses deux sites normands pour répondre à la demande.

Le géant des produits laitiers a annoncé investir 20 millions d'euros, qui serviront notamment à installer deux nouvelles lignes de conditionnement à la laiterie de Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime), à 50 km à l'est de Rouen, "berceau du Skyr Danone en France".

Une première, en cours d'installation, "nous permettra de produire 10% de plus de skyr d'ici à fin 2026" et une seconde, "80% de plus à l'horizon 2027-2028", a assuré vendredi à la presse Alban Quenneville, directeur de l'usine.

"Chaque jour, une trentaine de camions-citerne arrivent au site (...), en provenance d'exploitations présentes dans un rayon d'environ 40 km", a expliqué lors de la visite Marie Cluzel, responsable de production de cette usine qui fabrique aussi des yaourts et desserts lactés Activia, Danonino, Gervita et HiPro.

A la laiterie du Molay-Littry (Calvados), 200 km plus à l'ouest, de nouveaux équipements seront installés pour permettre d'y "intégrer la technologie de production du Skyr", indique Danone.

Ces investissements s'inscrivent aussi dans un mouvement, déjà annoncé, de "relocalisation des volumes en France". Danone s'est ainsi engagé à rapatrier la production de plus de 45.000 tonnes de produits et d'augmenter sa collecte de lait de 100 millions de litres d'ici 2028.

Sur les deux laiteries historiques de Ferrières-en-Bray (370 salariés) et du Molay-Littry (150 collaborateurs), près de 22.000 tonnes de production seront ainsi relocalisées. Cet engagement vise à ancrer davantage la production dans le territoire, et faciliter "une hausse directe de la collecte de lait" avec les éleveurs partenaires, a justifié Alban Quenneville.

Les deux sites "travaillent avec près de 420 exploitations laitières", précise Danone dans un communiqué publié vendredi.

- "Tendance de fond" -

Après avoir été pasteurisé, débarrassé d'éventuels micro-organismes toxiques, le lait arrive à l'étape de la fermentation. Une odeur de lait chaud émane des cuves: un enchevêtrement de tuyaux équipés de membranes chauffe le liquide, le filtre et concentre les protéines.

Le processus dure cinq à six heures et nécessite trois fois plus de lait qu'un yaourt classique. Au bout de la chaîne, un produit "texturé", "épais en bouche" avec une "note d'acidité", décrit Marie Cluzel, pots prêts pour l'analyse en main.

De la fermentation à l'expédition, la chaîne de production est entièrement automatisée. Les ouvriers veillent au bon fonctionnement des lignes dans le vacarme des machines depuis des salles de contrôle.

Pour suivre la croissance des ventes de produits ultra-frais, Danone explique vouloir accélérer les embauches dans ce secteur.

"Quand on combine nutrition, santé, accessibilité au niveau du prix et des possibilités d'usages variées, on devient une véritable tendance de fond", a souligné auprès de l'AFP Emilie Vantajol, directrice marketing des produits laitiers de Danone.

L'"engouement durable" des Français pour le skyr en est le symbole. Ce yaourt riche en protéines et pauvre en matières grasses a été lancé en France par Danone en 2018, rejoint depuis par d'autres marques comme Yoplait, Les 2 vaches, Siggis et les marques de distributeurs. Cette recette représente "plus de 6% du rayon" ultra-frais, avec une croissance "à deux chiffres", selon le communiqué de l'industriel.

La popularité des produits enrichis en protéines conduit l'ensemble des groupes agroalimentaires à investir massivement en recherche et développement dans ce secteur.

Un succès qui contient une part de marketing, avertit toutefois l'UFC-Que Choisir, qui souligne sur son site internet que le skyr est vendu "à prix d'or", "entre 3 et 6 fois plus cher qu'un fromage blanc allégé", alors que sa teneur accrue en protéines "est probablement sans intérêt pour la plupart" des consommateurs.

"La grande majorité des Français, y compris les végétariens, ingèrent largement assez de protéines", affirme ainsi Stéphane Walrand, chercheur en nutrition à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), cité par l'association de consommateurs.

imk/abb/nth

Identifiant : <http://doc.afp.com/A89L6ZT>

[Modifier, suspendre ou supprimer vos alertes mail](#)
[Accéder au document d'origine de cette alerte mail sur AFP Forum](#)

Copyright © Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.

Danone montre les muscles et investit 20 millions d'euros pour la production de laitages "Skyr" en Normandie

Sylvie Callier

5-6 minutes

La consommation de laitages riches en protéines inspirés du Skyr islandais fait des bonds. Le berceau de la recette de Danone est en Normandie. La direction a annoncé le 17 avril 2026 qu'elle investissait 20 millions d'euros pour développer ses lignes à l'usine de Ferrières-en-Bray et produire du Skyr bio sur le site du Mollay-Littry près de Bayeux. La collecte de lait chez les éleveurs locaux va augmenter, mais il faudra assurer la relève chez les agriculteurs.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

C'est un engouement surprenant, les Français achètent de plus en plus de laitages protéinés. Le Skyr, à l'origine une recette d'Islande, concentre trois fois plus de lait que le yaourt traditionnel. A la laiterie de Ferrières-en-Bray, la directrice marketing des produits laitiers de Danone France explique que les ventes ont bondi de 30% en un an.

Cette demande bénéficie déjà à l'usine historique de Danone au pays de Bray (créée par Charles Gervais en 1850) et le second site du Mollay-Littry près de Bayeux va se voir confier la recette de [Skyr](#) bio, a annoncé Alban Quenneville, directeur de la laiterie Danone Pays-de-Bray lors d'une visite de presse avec des élus le 17 avril 2026.

A Ferrières-en-Bray, cela se traduira par la création de deux nouvelles lignes de conditionnement pour produire 80% de Skyr en plus d'ici fin 2027, et pour Mollay-Littry cela permettra d'intégrer une nouvelle technologie pour produire du Skyr bio dès 2027, ou peut-être avant.

Alban Quenneville, directeur de la laiterie Danone, Pays-de-Bray

[Danone a annoncé que la production de 45 000 tonnes de produits seront relocalisés en France d'ici 2028, dont la moitié dans les deux usines normandes](#) • © Stéphane L'Hôte/France Télévisions

La deuxième annonce est que Danone relocalisera d'ici 2027 en France 45 000 tonnes de produits finis, dont la moitié dans les deux usines normandes : "Des perspectives de recrutement pour Danone pays de Bray" ajoute le directeur.

Danone restera au pays de Bray et continuera à aller chercher son lait dans un périmètre de 50 kilomètres autour de l'usine.

Alban Quenneville, directeur de la laiterie Danone, Pays-de-Bray

VIDEO- Reportage de C. Baude et S. L'Hôte à Ferrières-en-Bray

durée de la vidéo : 00h01mn55s



Le groupe Danone conforte l'activité de ses deux usines normandes à Ferrières-en-Bray et Mollay-Littry près de Bayeux. Il a annoncé le 17 avril 2026 l'investissement de 20 millions d'euros pour la gamme de laitages protéinés Skyr. Les collectes de lait chez les éleveurs locaux vont augmenter. • ©C. Baude/S. L'Hôte/ France Télévisions

Pour ses laitages trois fois plus consommateurs de lait, Danone compte sur la générosité des [vaches normandes](#). La collecte va passer de 280 millions de litre de lait, à 305 millions de litres.

Les élus qui accompagnent la visite sont tout ouïe. Annie Vidal, députée (Ensemble pour la République) de Seine-Maritime estime que "C'est une garantie d'achat de la production, les besoins sont tels". Jonas Haddad, vice-Président (LR) de la région Normandie observe qu'il faudra aussi plus d'agriculteurs attirés par la production laitière "Il faut qu'on facilite les installations, certains vont partir à la retraite".

Du côté des éleveurs, Hubert Dion, président du groupement de producteurs Caplait explique "Quand vous investissez en production laitière, vous en prenez au minimum pour 15 ans". Il ajoute que les façons

de travailler devront évoluer, notamment grâce à la robotisation.

Il est difficile d'avoir des jeunes qui travaillent 70 heures ou 80 heures par semaine et tous les week-ends. Nous ne toucherons pas les jeunes si nous continuons dans ce système-là.

Hubert Dion, président de Caplait

Les annonces de Danone, conclut-il, vont permettre aux producteurs de s'engager dans des investissements au niveau de leur exploitation et sont encourageantes.

Les laitages protéinés représentent déjà 6% des achats dans les rayons Ultra-frais. Danone exporte aussi son Skyr made in Normandie.

L'usine Danone de Ferrières-en-Bray monte en puissance grâce au Skyr : « Les sportifs l'apprécient »

Loïc Potier

7-9 minutes

Porté par la demande croissante pour le Skyr, Danone renforce ses capacités industrielles en Seine-Maritime. Le site de Ferrières-en-Bray va monter en puissance et s'appuyer encore plus sur les producteurs locaux.



Par [Loïc Potier](#)

Publié: 18 Avril 2026 à 12h03 Temps de lecture: 1 min

« Nous comptons aujourd'hui 350 collaborateurs dans notre usine de Ferrières-en-Bray et avec la mise en service de deux lignes supplémentaires de production pour fabriquer la marque Skyr Danone, nous allons créer de nouveaux emplois », précise Alban Quenneville, directeur du site brayon. « Notre production va monter en puissance : de plus 10 % d'ici la fin de l'année 2026 à plus de 80 % à la fin de l'année 2027. »



L'usine compte 350 collaborateurs. - PND

D'autre part, en collaboration avec l'autre site du Molay-Litry, installé dans le Calvados, 22 000 tonnes de production vont être relocalisées sur les deux sites historiques de Danone. Rappelons que la laiterie de Ferrières-en-Bray est la plus ancienne de Danone France, a ouvert en 1850, fondée par Louis-Charles Gervais.



Avec la mise en service de deux lignes supplémentaires de production Danone va créer de nouveaux emplois. - Photo Boris Maslard

Une recette islandaise du IXe siècle

Sur le lieu où le Petit-Suisse est né, [Danone](#) s'est développé et fabrique la nouvelle gamme Skyr Danone qui est un yaourt riche en protéine et faible en matière grasse inspirée d'une recette islandaise importée des Vikings au IXe siècle. « *Créée en 2018 et développer en 2025, c'est une crème qui utilise trois fois plus de lait qu'un yaourt classique* », souligne Émilie Vantajol, directrice de la commercialisation chez Danone France.



Le skyr utilise trois fois plus de lait qu'un yaourt classique. - PND

« Il s'adapte à tous les publics et nous notons une croissance de la demande des consommateurs. Il peut être mangé au petit-déjeuner et cela donne des forces pour la journée ou après le repas et au goûter pour les enfants. Comme il contient beaucoup de protéines, les sportifs l'utilisent de plus en plus. Danone a été partenaire des derniers Jeux Olympiques de Paris 2024. »

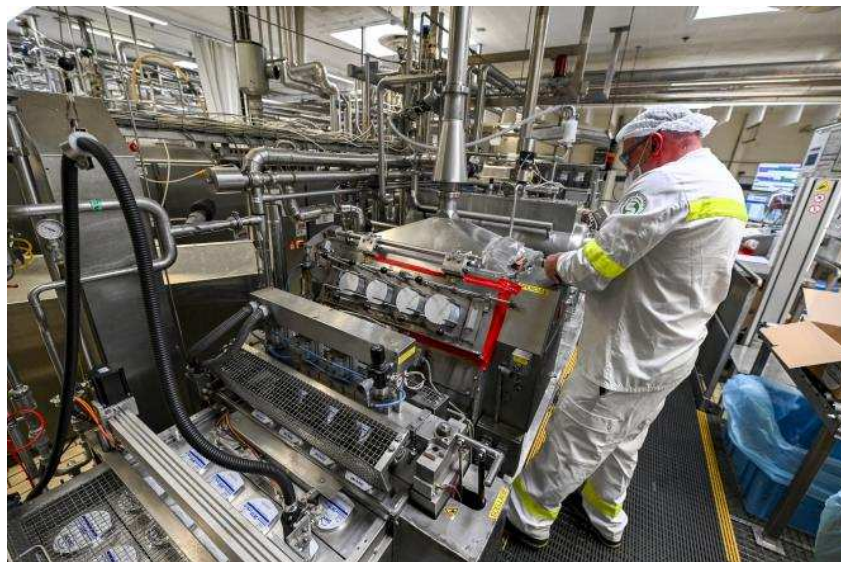
« C'est un produit riche en protéines sans matière grasse »

Émilie Vantajol, Directrice du service de commercialisation chez Danone France



Les sportifs apprécient la recette. - Photo Boris Maslard

Quelques secrets de la fabrication ont été divulgués au cours de la visite des différents ateliers. Que de tuyaux de toutes les tailles dans les différents secteurs de l'usine et de machines automatisées allant de la livraison par camion jusqu'à la mise en pot et sur les palettes de yaourt qui vont prendre la direction de la France et de l'Europe. Quant aux deux lignes pour le Skyr, elles ont trouvé une petite place parmi les autres ensembles déjà installés dans l'usine.



Les bureaux d'études et de recherches ont mis au point le procédé naturel pour réaliser ce yaourt plus riche en protéines. - PND

Le secret de la fermentation

« C'est une recette islandaise à la base. Dans nos bureaux d'études et de recherches, nous avons mis au point le procédé naturel pour réaliser ce yaourt plus riche en protéines. Notre petit truc en plus qui distingue des produits laitiers, c'est la fermentation. Le lait arrive liquide et devient plus épais. Le yaourt mis en pot est plus dense et plus lisse. Il existe aussi la gamme skyr onctueux de Danone qui peut se mélanger avec du miel ou de la vanille par exemple. C'est un produit qui ne contient pas de matière grasse. »

Le skyr qui se traduit de l'islandais : fromage blanc se conservait très bien chez les Vikings qui voyageaient sur leurs drakkars où sur les contrées du Nord. Il est un peu plus acide avec un arrière-goût sucré. Il est aussi très digeste et ses ferments lactiques actifs assurent la bonne santé du microbiote intestinal.



Le skyr qui se traduit de l'islandais : fromage blanc se conservait très bien chez les Vikings qui voyageaient. - Photo Boris Maslard

« Mettre en avant les producteurs locaux »

Pour augmenter la production, il faut mathématiquement davantage de lait. *« Nous disposons de 400 producteurs locaux », poursuit Alban Quenneville. « Comme le Skyr demande davantage de lait qu'un yaourt classique, nous allons faire plus de collectes et nous souhaitons mettre en avant la production des élevages locaux. »* À ce sujet, Jonas Haddad, vice-président à la région Normandie ajoute.





Danone peut compter sur 4000 producteurs locaux. - Photo Boris Maslard

« Il faut penser à l'avenir et à la transmission démographique des exploitations car de nombreux éleveurs vont être bientôt à la retraite. Nous souhaitons voir de plus en plus de races de vaches normandes dans nos prairies. » Quant à Anne Vidal, députée, elle a rappelé l'importance de la protection de l'environnement et du soin que porte Danone sur la gestion de l'eau. *« Il faut aussi penser à notre souveraineté alimentaire. »*



Pour augmenter la production, il faut mathématiquement davantage de lait. - PND

Lire aussi



Danone a pris le virage du Skyr et va investir 20 millions d'euros dans ses deux usines normandes en 2026

Simon Maunoury

4-5 minutes

L'usine Danone de Ferrière-en-Bray va investir 20 millions d'euros dans ses deux usines normandes en 2026. © Radio France - Simon Maunoury

Diffusé le lundi 20 avril 2026 à 6:31

Publié le lundi 20 avril 2026 à 6:31

L'usine Danone de la Ferrière-en-Bray en Seine-Maritime se spécialise dans la production de Skyr. Le groupe a annoncé, vendredi 17 avril 2026, l'investissement de 20 millions d'euros sur les deux sites normands et la relocalisation de 22.000 tonnes de produits d'ici 2027.

Si vous avez du Skyr dans votre réfrigérateur, il vient avec certitude de l'usine Danone de la Ferrière-en-Bray (Seine-Maritime). Le groupe a annoncé, vendredi 17 avril 2026, qu'il allait **investir 20 millions d'euros** sur ses deux sites normands (une seconde usine est implantée au Molay-Littry dans le Calvados).

Le directeur du site de [Danone Pays de Bray](#), Alban Quenneville, souhaite aussi relocaliser en France 45.000 tonnes de volumes de produits finis, en 2026, dont **22.000 tonnes dans les deux usines normandes d'ici 2027** avec pour ambition de spécialiser chaque site.

Un produit riche en protéine et faible en matière grasse

Chaque jour, **2,5 millions de pots de yaourt sortent de cette usine**. Ce produit laitier d'origine islandaise est plus riche en protéine qu'un yaourt classique et plus faible en matière grasse. Pour produire un kilo de Skyr, il faut trois litres de lait, soit le triple que pour un yaourt classique.

Dans cette usine, **350 salariés travaillent sur 12 lignes de production**. Avec le plan massif d'investissement de 20 millions d'euros, il y en aura deux supplémentaires, dont l'une dès le second semestre de l'année 2026. Elles seront toutes les deux consacrées à la production de Skyr.

60 % de la production du site de Danone Pays de Bray est exportée dans les pays limitrophes (Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, etc.)

Malgré un contexte économique difficile, cette sucrerie de Seine-Maritime investit 30 millions d'euros

Mathieu Te Morsche

4-5 minutes

Cristal Union, auquel appartient la sucrerie de Fontaine-le-Dun, a présenté ses résultats mardi 14 avril 2026. Le marché du sucre a été au plus bas lors de la dernière campagne.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Industrie](#)

[Pays de Caux](#)

Article réservé aux abonnés



Cristal Union investit dans l'agrandissement d'un silo à la sucrerie de Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime) en 2026. ©Cristal Union

Par [Mathieu Te Morsche](#) Publié le 19 avr. 2026 à 19h30

La campagne betteravière 2026-2027 ne restera pas dans les annales comme la plus prospère. La coopérative **Cristal Union**, qui exploite la sucrerie de [Fontaine-le-Dun \(Seine-Maritime\)](#), parle de « résultats résilients dans un contexte de marché **difficile** ». « Le marché du sucre a été au plus bas », constate Stanislas Bouchard, directeur général adjoint

du groupe. Le prix moyen du sucre raffiné était à **430 € la tonne**, soit une **baisse** de 90 € par rapport à l'année précédente, et a entre-temps encore baissé pour atteindre 350 € la tonne. Au niveau mondial, la production de betteraves était **excédentaire**, avec entre cinq et sept millions de tonnes en trop.

Des rendements en hausse

Malgré la diminution de la surface betteravière en Europe de 10 % pour la dernière saison, les rendements ont été en **hausse**. « Nous avons eu en moyenne **14 tonnes de sucre à l'hectare**, on n'avait pas vu ça depuis un certain temps », ajoute Stanislas Bouchard.

À titre d'exemple, la sucrerie de Fontaine-le-Dun a [récolté 1,650 million de tonnes de betteraves](#), avec une journée record à 11 700 tonnes traitées.

En raison de ce contexte de marché toutefois, le chiffre d'affaires de Cristal Union a **baissé**, pour finir à 2,275 milliards d'euros, contre 2,650 l'exercice précédent, soit une **baisse de 14 %**. Le chiffre d'affaires du sucre a notamment baissé, mais représente toujours 56 % des résultats de Cristal Union.

Des marchés tendus

De plus, le groupe connaît une baisse de ses actifs, ce qui fait porter son résultat net à **-442 millions d'euros**. « Cela n'a pas d'effet cash en direct, affirme Xavier Astolfi, directeur général du groupe. Il ne faut pas être inquiet pour l'avenir de Cristal Union, c'est plus une question technique que financière. »

La coopérative a donc dû puiser dans sa caisse de péréquation, à hauteur de **42 millions d'euros** sur un total de 100 millions, pour compléter la rémunération des agriculteurs. Le groupe a payé en moyenne la betterave à **35,14 € la tonne**.

Pour la prochaine campagne, Cristal Union s'attend toujours à des marchés **tendus**. « Les surfaces betteravières en Europe diminuent de 17 % », précise Stanislas Bouchard.

D'après Olivier de Bohan, président de la coopérative, cette surface atteint son niveau **le plus bas** de ces dix dernières années.

Gros investissements à Fontaine-le-Dun

Les prix européens du sucre seront également sous tension, et ne couvrent déjà plus les coûts de production. « Le rendement doit se tasser et le déficit sera estimé à **1,7 million de tonnes** », ajoute le directeur général adjoint. Les dirigeants se disent « **confiants** » : « Nous restons solides même dans les marchés moins favorables », estime Xavier

Astolfi.

En parallèle, Cristal Union continue de développer ses sites industriels, à l'image de la sucrerie de Fontaine-le-Dun, qui est l'usine du groupe qui reçoit **le plus d'investissements**.

Ils se chiffrent à hauteur de 30 millions d'euros cette année pour l'agrandissement du silo, qui est presque **doublé**, passant de 50 000 à 95 000 tonnes, et l'amélioration du système d'évaporation. Les surfaces agricoles traitées par la sucrerie devraient rester stables.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un nouveau centre hospitalier pour animaux, destiné à la formation des futurs vétérinaires, ouvre en Normandie

Quentin Bral

4-5 minutes

Depuis le 23 mars dernier, un nouveau centre hospitalier pour animaux de compagnie a ouvert ses portes. Il est rattaché à l'école vétérinaire UniLaSalle. Un cadre pensé pour la prise en charge de nos compagnons mais aussi pour la formation des futurs vétérinaires.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Une fois n'est pas coutume, dans cette salle d'attente les patients font très vite connaissance, au point de se renifler et de se donner des petits coups de langue. Depuis trois semaines, vous pouvez venir consulter pour votre animal de compagnie, dans ce nouveau centre hospitalier pour animaux.

Il fonctionne comme un CHU, mais les internes ne sont pas en médecine. Ils sont étudiants en école de vétérinaire.

Un grand sourire aux lèvres, Lou Lenesacal, étudiante en quatrième année, nous confie. *"C'est le début de l'aventure et ça va nous permettre de nous former directement avec les animaux. Le but c'est vraiment d'appliquer ce qu'on apprend sur le tas, ça change de l'amphithéâtre !"*

[Pratiquer sur les animaux, c'est une autre étape ! • © Elsa Gavinet](#)

Les étudiants apprennent aussi à travailler sous pression, dans le service des urgences. Agathe y a déjà effectué trois astreintes.

Il faut réussir à gérer avec l'adrénaline, il faut garder son sang-froid. On sert à quelque chose et c'est plus concret comme ça.

Emma Banach, étudiante en 4ème année

Pour Julien Dupont, vétérinaire anesthésiste, aussi enseignant, la pratique est cruciale, qui plus est au cœur de l'école. *"L'anesthésie est une pratique un peu particulière à enseigner donc le passage en clinique permet de démystifier un peu cette discipline."*

Pour une année dans cette école de vétérinaire. Il faudra déboursier 14 500 euros. À ce prix-là, tout a été pensé. *"Lorsqu'ils ne sont pas sollicités. Un point d'observation extérieur des salles de consultation a été prévu avec un système de vitre sans tain. Les étudiants pourront entendre ce qu'il se passe sans que notre clientèle ne se sente épiée"*, précise Bernard Bouvy, directeur du centre hospitalier.

durée de la vidéo : 00h01mn47s



Un nouveau centre hospitalier pour animaux, destiné à la formation des futurs vétérinaires, ouvre en Normandie ! • ©Martin Cribier et Elsa Gavinet

Mêler qualité de l'enseignement et soins animaliers a cependant un coût. Pour ce centre hospitalier : 34 millions d'euros ont été investis, dont 26 de subventions publiques.

Reportage de Martin Cribier et Elsa Gavinet

À Mont-Saint-Aignan, un centre hospitalier pour soigner vos animaux ouvre dans l'école d'UniLasalle

Paris Normandie

7-8 minutes

Un centre hospitalier a été inauguré dans les locaux de l'école vétérinaire d'UniLasalle à Mont-Saint-Aignan. Une nouvelle offre de soins de pointe à destination des propriétaires d'animaux.



Willis Wilgoz, élève de l'école vétérinaire et Alice, assistante du Docteur Marion Turq, « spécialisée NACS ». - Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 18 Avril 2026 à 12h41 Temps de lecture: 1 min

En fonction depuis le 23 mars, le centre hospitalier pour animaux de [l'école vétérinaire d'UniLasalle](#) a été inauguré le 16 avril dans un bâtiment tout neuf. Celui-ci est animé par une cinquantaine de professionnels, principalement des soignants experts qui participeront à la formation des étudiants vétérinaires.

Spécialiste des poissons

La structure du groupe dénommée INDIVISA est à l'écoute des propriétaires des traditionnels animaux de compagnie en détresse, principalement les chiens et les chats, aux prix du marché selon ses responsables, mais aussi les nouveaux animaux de compagnie comme les petits mammifères, les serpents, les tortues et les lézards entre autres. Il y a même au sein de l'établissement une spécialiste des poissons formée aux États-Unis.



L'une des 8 salles de chirurgie ultra modernes - Paris Normandie

120 élèves

L'antenne soignante est donc déjà opérationnelle sur un plateau technique de 3000 m², en attendant la rentrée à l'automne prochain de 120 élèves qui assisteront les vétérinaires par groupes de 20 durant les trois dernières années de leur cursus entamé dans le bâtiment principal d'UniLasalle il y a trois ans.

C'est le docteur Bernard Bouvy, chirurgien, qui assure la direction de ce nouvel ensemble ultra équipé comme il le souligne volontiers. « *Il nous a fallu établir le constat d'un manque flagrant de centres de formation de vétérinaires en France. D'où ce projet, ambitieux à la fois en direction des étudiants, mais aussi des propriétaires d'animaux de compagnie qui trouveront chez nous ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle dans le domaine des soins animaliers.* »





Le docteur Bernard Bouvy, chirurgien, dirige le nouvel établissement hospitalier vétérinaire et de formation. - Paris Normandie

Nous sommes particulièrement fiers de disposer d'un scanner ainsi que d'une I.R.M. « à haut champ bas hélium », probablement la plus performante en France à l'heure actuelle en milieu vétérinaire »

Bernard Bouvy, Directeur du centre hospitalier

« Notre établissement comporte 20 salles de consultation, huit blocs opératoires ainsi que deux salles d'échographie sans oublier notre service d'urgence, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Nous sommes enfin particulièrement fiers de disposer d'un scanner ainsi que d'une I.R.M. « à haut champ bas hélium », probablement la plus performante en France à l'heure actuelle en milieu vétérinaire », ajoute-t-il.

Tous ces équipements sont adaptés au suivi en temps réel par les étudiants des différentes opérations en cours, soit directement dans les blocs opératoires et les salles de soins ou par vidéo au plus près de l'action. De la médecine générale et de prévention à l'ophtalmologie, la neurologie et la reproduction, 15 domaines de soins sont proposés.

34 millions d'euros

Capucine Gerfaud-Valentin est l'heureuse propriétaire de deux chevaux dont un poulain. *« J'ai choisi depuis longtemps de devenir vétérinaire, spécialiste si possible en médecine équine. Ce que j'apprécie au sein de cet établissement, c'est la pratique des soins en temps réel que l'on nous propose, mais aussi la dimension globale d'un projet professionnel, de vie, fait d'engagement et de passion ».*





Willis Wilgoz tout droit venu de Tahiti est impatient de poursuivre sa formation dans les locaux du nouveau centre hospitalier vétérinaire

Willis Wilgoz, tout droit arrivé de sa Polynésie natale, partage ce point de vue. « *Venir pour de longues études en Métropole, a impliqué pour moi et ma famille des sacrifices importants, mais aussi la promesse, quand je rentrerai à Tahiti, de pouvoir vivre de ma passion pour le bien-être des animaux.* »



Alice, assistante du Docteur Marion Turq, « spécialisée NACS » prodigue ses soins à Chicorée, un cochon d'Inde femelle en souffrance

Son camarade, Louis Morcelly vient plus classiquement du monde agricole. « *Les animaux de la ferme me passionnent. En tant que fils d'agriculteur je côtoie depuis mon enfance des animaux auprès desquels*

je souhaiterais être utile. Durant toute leur vie, il faut leur apporter un soutien de plus en plus spécialisé dont j'apprends ici les fondamentaux. »

Le projet du centre hospitalier de l'école vétérinaire a représenté un investissement total de 34 millions d'euros, bâtiment et matériel compris. UniLasalle en a assumé 25 %. Le reste est pris en charge par la Région pour un montant de 20 millions d'euros et par la Métropole pour 6 millions d'euros.

Lire aussi



[Moins d'un an après son ouverture, ce restaurant du centre-ville de Rouen ferme définitivement](#)



[« On ne se sent pas patiente » : la socio-coiffure reconstruit les femmes victimes de violences](#)



Seine-Maritime. Le spectacle de Dieudonné encore interdit par la Préfecture

Julie Hervieux

~2 minutes

[Dieudonné](#) a annoncé sa représentation "Le fil d'Ariane" le 19 avril prochain à Caen. Le préfet du Calvados a, par arrêté du 16 avril 2026, interdit en amont cette représentation, en raison "*des risques de trouble à l'ordre public*".

Un arrêté étendu dans d'autres départements

Le 17 avril, les Préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure ont annoncé [interdire, par arrêté](#), une quelconque représentation. "*Compte tenu de la proximité de leurs départements respectifs avec le Calvados et des pratiques habituelles de l'intéressé consistant à déplacer à bref délai le lieu et l'intitulé de ses spectacles afin de contourner les interdictions de l'autorité de police, il existe un risque sérieux que de telles représentations soient organisées sur le territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime*", peut-on lire sur l'arrêté.

Plusieurs condamnations

L'arrêté précise également que Dieudonné M'Bala M'Bala a fait l'objet de plusieurs condamnations pénales, dont certaines définitives, pour des propos à caractère antisémite "*qui incitent à la haine raciale*". "*Ces représentations font expressément l'apologie du terrorisme ou a minima déprécient et tournent en dérision les attentats de 2015 dans le but de les légitimer sous couvert d'humour*", poursuit l'arrêté.

Ainsi, toute représentation du spectacle "Au fil d'Ariane" de Dieudonné est interdite du 17 au 19 avril.

La préfecture interdit le spectacle de Dieudonné en Seine-Maritime et dans l'Eure

Paris Normandie

4-5 minutes

Les préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure ont pris des arrêtés afin d'interdire le spectacle de Dieudonné dans les deux départements entre le 17 et 19 avril 2026.



Le spectacle de Dieudonné fait l'objet d'une interdiction dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. - AFP



Par la rédaction

Publié: 18 Avril 2026 à 09h09 Temps de lecture: 2 min

Par deux arrêtés, les préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure ont interdit la représentation du spectacle de Dieudonné dans ces deux départements. Ces interdictions ont été prises en raison de la venue prévue de Dieudonné dans le Calvados le 16 avril, et qui a fait l'objet d'une interdiction par la préfecture du Calvados.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Compte tenu de la proximité de leurs départements respectifs avec le Calvados et des pratiques habituelles de l'intéressé consistant à déplacer à bref délai le lieu et l'intitulé de ses spectacles afin de contourner les interdictions de l'autorité de police, il existe un risque sérieux que de telles représentations soient organisées dans le territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime », justifient les services de l'État.

« Radicalisation »

La préfecture estime que les propos contenus dans les spectacles récents de Dieudonné relèvent du trouble à l'ordre public. « Ces propos participent à la radicalisation d'une partie de la population dans un contexte de recrudescence d'actes antisémites à la suite de l'attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023 à l'encontre d'Israël », est-il écrit dans l'arrêté.

Un précédent arrêté

Le 7 février dernier, les deux préfectures avaient déjà [pris un arrêté](#) envers Dieudonné pour la tenue de son spectacle dans les alentours de Rouen. Le 21 mars 2025, Dieudonné avait réussi à jouer son spectacle « Saperlipopette », dans une salle à Serqueux.

Lire aussi



[Moins d'un an après son ouverture, ce restaurant du centre-ville de Rouen ferme définitivement](#)



86 tonnes soit 17 000 repas : à Rouen, la Banque alimentaire "fière" de la quantité de denrées recueillies

Clé Arouche

3-4 minutes

C'est un peu moins que l'édition 2025 de cette collecte de printemps. Mais dans un contexte économique tendu, la Banque alimentaire de Rouen et de sa région se félicite de ce résultat qui permettra de distribuer l'équivalent de 17 400 repas.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Comme chaque année, les bénévoles de la Banque alimentaire de Rouen et sa région s'étaient donné rendez-vous le dernier week-end de mars dans les 99 magasins partenaires de cette opération de collecte de printemps.

Huile, pâtes, boîtes de conserve... l'objectif était de recueillir un maximum de dons de la part des clients venus faire leurs courses pour les redistribuer ensuite à des associations partenaires.

Une opération qui a permis de récolter 86,8 tonnes de denrées alimentaires annonce ce jeudi 16 avril 2026 la Banque alimentaire de Rouen et de sa région. Cela représente l'équivalent de 17 400 repas.

L'opération est moins fructueuse qu'en 2025 où l'association avait réussi à collecter 95 tonnes de denrées alimentaires.

Mais dans un communiqué de presse, l'organisation se dit "*fière d'annoncer ces résultats, dans un contexte économique particulièrement difficile, marqué par la hausse du coût de la vie et surtout la brutale hausse du prix du carburant*".

Cette opération permet de constituer des stocks pour accompagner les associations partenaires de la Banque alimentaire dans les mois à venir. En 2025, 16 000 personnes ont bénéficié de cet accompagnement. Un public toujours plus nombreux, comme l'explique Jérôme Robert, directeur de la Banque alimentaire de Rouen et sa région.

"Nous voyons apparaître depuis quelques années de plus en plus de jeunes. Et pas uniquement depuis le Covid. C'était le cas avant 2020 et cette tendance se poursuit alors que la pandémie est finie. Les personnes âgées aussi sont demandeuses tout comme ceux que nous avons l'habitude d'appeler les travailleurs pauvres, c'est-à-dire des gens qui travaillent mais qui n'ont pas les moyens de s'en sortir", expliquait le responsable au micro de France 3 Normandie.

En Seine-Maritime, la Banque alimentaire distribue près de quatre millions de repas dont 10 % proviennent de la collecte de printemps.

« On va entrer dans une nouvelle dimension » : de nouvelles éoliennes attendues au large de Fécamp

Matéo Lhernault

3-4 minutes

Début avril, l'Etat officialisait le lancement d'un appel d'offres pour développer l'électricité issue de l'éolien en mer. De nouvelles turbines vont arriver à Fécamp.

Sur le même thème

[Électricité](#)

[Energies marines renouvelables](#)

[Parc éolien en mer](#)



La production électrique du parc éolien off-shore va être multipliée par 8 au large de Fécamp. (©ML/76actu)

Par [Matéo Lhernault](#) Publié le 20 avr. 2026 à 7h24

Le projet est pressenti depuis [plusieurs années](#). À [Fécamp](#), de nouvelles éoliennes vont voir le jour au large de la Côte d'Albâtre. Alors que l'État officialisait début avril 2026 le lancement d'un appel d'offres pour développer la production d'électricité issue des éoliennes marines, on apprenait qu'**une zone au large de Fécamp avait été retenue**.

Le parc actuel, [inauguré en 2024 par Emmanuel Macron](#), compte déjà **71**

turbines et occupe un espace de **60 km²**. Il produit **500 mégawatts**, soit la consommation de 770 000 foyers ou 60 % des besoins en électricité du département de la Seine-Maritime.

Une production multipliée par 8

Cheffe de projet pour EDF Power Solution, Raphaëlle Paris en dit plus à *76actu* sur le nouveau parc éolien au large de Fécamp : « Ce ne sera pas une extension du premier parc éolien. L'État français a choisi et retenu une zone plus au large pour construire un parc de nouvelle génération. »

(On va entrer dans une nouvelle dimension.

Tous les détails ne sont pas encore connus. Si l'appel d'offre a été officialisé, le cahier des charges est toujours en attente. « On n'est pas capables de dire combien d'éoliennes seront construites ici à Fécamp puisqu'on parle en puissance de parc. On sera sur une puissance de **4 gigawatts** », indique Raphaëlle Paris à *76actu*. La production d'électricité par les éoliennes off-shore serait alors **multipliée par 8**. « On va entrer dans une autre dimension », commente la cheffe de projet pour EDF.

À lire aussi



- [« Faire sonner une sirène à l'approche de la marée » : l'idée du nouveau maire d'Étretat face aux touristes imprudents](#)

Toujours selon Raphaëlle Paris, la zone retenue par l'Etat pour la construction de son nouveau parc éolien off-shore sera bien plus loin que l'actuel parc, situé à 13 kilomètres des côtes. « On sera au minimum à **30 kilomètres des côtes**« .

15 gigawatts en 2035 pour l'éolien en mer

Pour l'heure, il est impossible de savoir quand seront érigées les nouvelles éoliennes marines. Seulement, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit une production de 15 gigawatts pour le secteur de l'éolien off-shore d'ici 2035 et il sera difficile de faire sans le parc de Fécamp. L'exploitation du parc éolien en mer a déjà généré une centaine d'emplois.

Éoliennes au large de Dieppe et du Tréport : les opposants dénoncent un «système verrouillé»

De notre correspondant Philippe Fortune

4-5 minutes

Au Tréport, les opposants aux éoliennes en mer dénoncent un durcissement des règles après le rejet de leur recours par le Conseil d'État, sur fond d'accélération énergétique..



Par De notre correspondant Philippe Fortune

Publié: 19 Avril 2026 à 07h01 Temps de lecture: 2 min

Au Tréport, l'histoire se répète. Depuis vingt ans, les recours déposés par l'association Sans Offshore à l'Horizon contre les projets éoliens en mer échouent les uns après les autres.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le dernier en date, examiné par le Conseil d'État, n'échappe pas à la règle. Mais cette fois, un élément interpelle particulièrement les opposants : entre le dépôt du recours et son examen, le cadre légal a évolué. Résultat, certaines contestations deviennent désormais quasi impossibles. Une coïncidence troublante pour l'association Sans Offshore à l'Horizon., qui dénonce un système « verrouillé ».

«Pas de débat public»

Officiellement, la France accélère sa transition énergétique. La trajectoire interroge : 2 gigawatts installés aujourd'hui, 15 gigawatts visés à court terme, jusqu'à 45 gigawatts envisagés Une multiplication par plus de vingt en quelques années. Sur la façade normande, plusieurs projets s'accumulent, dessinant une industrialisation progressive de l'espace

maritime. « *On assiste à une transformation massive sans réel débat public* », dénonce Catherine Boutin

Et derrière chaque parc éolien en mer, un empilement de financements : subventions à la production, compensations en cas de non-production, raccordements financés par la collectivité, modernisation des ports. Plus surprenant encore : certains producteurs seraient rémunérés même lorsqu'ils ne produisent pas, dans le cadre de mécanismes liés aux fluctuations du [marché de l'électricité](#). Un système jugé « absurde » par ses détracteurs.

«Souveraineté énergétique»

Autre zone d'ombre : l'actionnariat. Si les projets sont présentés comme nationaux, leur structuration révèle souvent un enchevêtrement de filiales internationales. Groupes espagnols, portugais, investisseurs étrangers. « *On nous parle de souveraineté énergétique, mais les profits partent ailleurs* », dénoncent les opposants.

Au large du Tréport, les éoliennes ne tournent pas encore toutes. Mais le débat, lui, est déjà électrique. Une chose est sûre : derrière les pales, c'est bien plus qu'un projet énergétique qui se joue.

Lire aussi



[Forges-les-Eaux : on connaît les dates du prochain comice agricole, ce sera la 151e édition](#)



Série. Quelle ville est la plus polluée entre Rouen et Le Havre ? Ce que disent les chiffres

Adrien Filoche

6-8 minutes

En se basant sur plusieurs thématiques, la rédaction de 76actu propose de comparer deux villes rivales : Rouen et Le Havre. On commence le premier épisode avec la pollution.

Sur le même thème

[Pollution](#)

Article réservé aux abonnés



Laquelle des villes est la plus polluée entre Rouen et Le Havre ? On a comparé les chiffres. (©Montage 76actu)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 20 avr. 2026 à 6h44

Vous ne le savez peut-être pas mais 76actu se divise en deux rédactions : une à [Rouen](#) et une au [Havre](#). Et il n'est pas rare entre nous d'user (voire d'abuser) de superlatifs pour savoir laquelle des villes est la meilleure. Et ce, sur tous les fronts : la plus ensoleillée, la plus polluée, la plus agréable à vivre, là où sont les meilleurs restaurants, etc.

Étant donné qu'on n'arrive jamais à se mettre d'accord, on a voulu comparé nos avis aux faits. Comment ? En vous proposant une série

d'articles – ou devrions-nous dire de « battles » – sur différentes thématiques.

Pour ce premier épisode, on a voulu savoir laquelle des deux villes était la plus polluée. Le Havre ! dit le Rouennais. Évidemment que c'est Rouen ! dit la Havraise.

Mais les faits parlent d'eux-mêmes.

Rouen s'est améliorée mais Le Havre fait mieux sur le dioxyde d'azote

On a d'abord comparé deux villes en prenant en compte trois grandes familles de polluants : **le dioxyde d'azote** ; **les particules fines** (PM 10 et 2,5) et **l'ozone**.

« En termes de pollution, les deux territoires sont aujourd'hui à des niveaux quasiment identiques », présente **Jérôme Cortinavis**, ingénieur chez Atmo Normandie. Balle au centre.

Mais si l'on regarde le premier type de polluant, le dioxyde d'azote, on constate que **la situation à Rouen est bien moins favorable**, même si une large amélioration a été constatée au cours des dernières années.

Avant 2021, le capteur d'Atmo Normandie situé à Rouen au niveau de la Sud III était pour ce type de polluant régulièrement en dépassement des seuils réglementaires limites fixés par les directives européennes. « En 2021, on retrouve sur ce capteur une moyenne annuelle de **41 microgrammes par mètres cubes ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)** alors que le seuil limite est fixé à $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ », explique notre expert.

Au Havre, sur le capteur situé rue Georges-Lafaurie, qui comporte une typologie identique à la Sud III, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un axe passant, la moyenne annuelle enregistrée était de **$24 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2021**.

On peut dire alors que Le Havre est moins pollué que Rouen ? Oui... et non.

Comment expliquer la baisse à Rouen ?

Entre 2021 et 2024, toujours sur ces mêmes capteurs, Rouen a diminué de 41 à $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$, tandis que la cité Océane est passée de 24 à $21 \mu\text{g}/\text{m}^3$. **Le Havre fait toujours mieux**, mais **Rouen rattrape son retard**, et surtout, la ville aux cent clochers se retrouve enfin sous le seuil maximal limite.

Interrogé sur les raisons de cette diminution, très marquée à Rouen notamment, Jérôme Cortinavis estime que **les causes sont multifactorielles**. Il cite ainsi la [ZFE](#) (zone à faible émission), le développement des transports en communs et autres mobilités douces et la réduction des comportements autosolistes (voyages en voiture en

solitaire, NDLR).

Mais attention, les progrès vont devoir se poursuivre car les directives européennes ont fixé **un nouveau seuil limite à 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle. « Ces nouvelles valeurs devront être respectées en France à l'horizon 2030 », explique l'ingénieur d'Atmo Normandie.

Les concentrations en particules fines quasi identiques

Sur **les particules fines** (PM_{2,5} et PM₁₀), on ne constate pas de différence notable entre les deux villes. « Rouen et Le Havre ont des moyennes annuelles situées à environ 8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Entre 2021 et 2024, les deux villes sont passées de 11 à 8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ », note Jérôme Cortinovis. À noter que le seuil maximal fixé au niveau européen est de 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Concernant notre dernier type de polluant, **l'ozone**, la moyenne annuelle est plus haute au Havre par rapport à Rouen et cela s'explique par la typologie géographique de la cité Océane. En effet, « les zones côtières ont tendances à avoir des plus hautes concentrations en ozone », souligne notre expert Atmo Normandie.

Sur le capteur de l'espace du Palais à Rouen, la moyenne annuelle en 2024 était de **47 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, contre 62 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** pour le capteur ville haute du Havre. À titre de comparaison, on retrouve une moyenne annuelle de 64 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour le capteur de Dieppe, ce qui vient confirmer la différence entre la côte et les terres.

Autre précision cette fois-ci à l'échelle de l'ensemble du département, les moyennes en concentration d'ozone ont eu tendance à augmenter légèrement ces dernières années.

Paradoxalement, les pics de pollution (c'est-à-dire les journées où les seuils limites ont été dépassés) ont réduit. « Pour le moment, on ne sait pas vraiment comment expliquer cette hausse de la moyenne et la diminution des pics. On cherche des explications », note Jérôme Cortinovis.

Et sur les industries ?

En plus de trois différents types de polluants évoqués, Atmo Normandie mène également une surveillance particulière sur les zones industrio-portuaires des deux villes normandes. Cette vigilance concerne notamment **l'analyse dans l'air des concentration en métaux lourds**, dioxines et polychlorobiphényles (pcb), des polluants organiques persistants.

« Les concentrations varient en fonction des différents types d'industries », explique Jérôme Cortinovis. Et de préciser : « On va retrouver certains métaux lourds de manière plus prononcée au Havre, comme le nickel. À Rouen par contre, on a constaté d'avantage de concentration de lithium,

notamment à la suite de [l'incendie de Bolloré Logistics](#) ».

Mais encore une fois, si l'on regarde le panorama général, « on ne note pas de déséquilibre majeur entre les deux villes ». Il faudra donc attendre le prochain épisode de notre série pour trouver un vainqueur entre les deux rivales seinomarines !

Avec Eloïse Aubé

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Une première depuis 17 ans : les trains de fret font leur retour à Arques-la-Bataille, près de Dieppe

Clé Arouche

4-5 minutes

Depuis ce jeudi 16 avril 2026, le premier train de marchandises circule de nouveau sur l'axe reliant Arques-la-Bataille à Saint-Aubin-le-Cauf en Seine-Maritime. Une première depuis 17 ans. La SNCF a ainsi fait de la pédagogie auprès des conducteurs.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Une sonnerie aiguë, une lumière rouge qui clignote et deux barrières qui s'abaissent pour empêcher tout véhicule de passer.

C'est une scène du quotidien qu'on n'avait plus vu depuis 17 ans à Arques-la-Bataille (Seine-Maritime), près de Dieppe. Et pour cause, les trains de fret ne circulaient plus sur cette ligne.

Mais depuis ce jeudi 16 avril 2026, le trafic de marchandises a repris du service. Quatre passages sont prévus par mois sur cet axe. Alors après presque deux décennies d'absence, la SNCF met le paquet sur la pédagogie.

[Rouge clignotant signifie arrêt immédiat avant le passage à niveau • © FTV](#)

"Dès que le feu rouge clignote, vous devez impérativement vous arrêter et ne pas passer" rappelle cette agente de la SNCF, gilet orange sur le dos, à une automobiliste à l'arrêt devant le passage à niveau d'Arques-la-Bataille. *"Si vous êtes bloquées sur les voies entre les deux barrières, vous pouvez tout de même casser les barrières."*

Et en dernier recours, au pied de chaque passage à niveau, figure un numéro de téléphone qui permet d'appeler le poste d'aiguillage le plus

proche pour demander l'arrêt des trains en cas d'urgence.

[Les barrières peuvent être cassés si un conducteur est bloqué sur la voie de chemin de fer • © FTV](#)

Car même à faible allure, un train lancé aura une distance de freinage importante. *"Un train de 400 mètres de long et lancé à seulement 15 km/heure ne peut pas s'arrêter instantanément. Il faut compter 200 à 300 mètres de freinage"*, précise Théophile Foucart, directeur de la communication – SNCF Réseau Normandie. *"Cela veut dire que ce n'est pas parce que le train a vu, qu'il est en mesure de s'arrêter."*

Selon la SNCF, 98 % des accidents qui se produisent sur les passages à niveau sont liés au non-respect du code de la route.

Régulièrement, des vérifications sont donc faites pour améliorer le niveau de sécurité de ces infrastructures.

"Nous en contrôlons le bon fonctionnement chaque année" assure Fabien Dubourg, spécialiste des passages à niveau - SNCF Réseau Normandie. *"Nous réalisons un diagnostic à l'aide d'une grille d'évaluation qui émane de l'État avec différents critères comme la vision des feux, la vision de la signalisation avancée... Grâce à cet outil, nous étudions les pistes d'amélioration à mettre en place."*

Sur tout son territoire, la Normandie compte ainsi 500 passages à niveau qui font l'objet d'une attention constante.

[Le passage à niveau d'Arques-la-Bataille fait partie des 500 infrastructures permettant le croisement entre les trains et le trafic routier en Normandie • © FTV](#)

En septembre 2025, SNCF Réseau annonçait la reprise du trafic de marchandises sur la ligne reliant Arques-la-Bataille à Saint-Aubin-le-Cauf en Seine-Maritime pour desservir l'entreprise Eurovia.

L'objectif pour cette entreprise de BTP est de réduire son empreinte carbone en évitant de recourir au transport par camion.

Cette commune de Seine-Maritime élargit les créneaux pour effectuer les demandes de papiers d'identité

Pauline Defoix

3-4 minutes

La municipalité de Saint-Saëns a décidé d'étendre les jours d'accueil pour les demandes et réalisations des titres d'identité. Et cela, dès le mercredi 29 avril 2026.

Sur le même thème

[Carte d'identité](#)

[Pays de Bray](#)



Le service des titres d'identité sera désormais ouvert tous les jours à la mairie de Saint-Saëns. ©Le Réveil de Neufchâtel

Par [Pauline Defoix](#) Publié le 20 avr. 2026 à 6h28

« Le service des titres d'identité, c'est tous les jours », c'est ce que vient d'annoncer la mairie de [Saint-Saëns \(Seine-Maritime\)](#) sur sa page Facebook, son site Internet et en mairie.

En effet, à partir du mercredi 29 avril 2026, les habitants de Saint-Saëns et des alentours pourront prendre rendez-vous en mairie du lundi au vendredi pour effectuer leurs demandes de **titres d'identité** et non plus seulement le mardi et le jeudi.

Plus de créneaux pour répondre aux besoins des habitants

Cette modification des jours d'ouverture a été mise en place « pour répondre à une demande des habitants, qui, en raison de leur vie professionnelle ou personnelle n'avait pas la possibilité de se déplacer aux jours et heures d'ouverture », expliquent la directrice générale des services, Barbara Margotteau et Michèle Bellet, 4^e adjointe à la culture, animation, communication et information.

Le lundi va donner la possibilité aux commerçants de se déplacer, le mercredi plutôt aux jeunes et aux familles.

Par ailleurs, « en cette période de préparation des vacances d'été, de voyages, une plus large ouverture est propice », reconnaissent-elles.

Quelles sont les démarches à suivre ?

Il faut tout d'abord compléter et imprimer une pré-demande sur le site ANTS, ensuite il faut prendre rendez-vous pour déposer le dossier, un autre sera nécessaire pour récupérer sa carte d'identité ou son passeport.

Pour toutes informations ou demandes "il est possible de contacter la mairie par téléphone, mail ou de se déplacer en mairie", indique la directrice générale des services. La liste des documents nécessaires se trouve sur le site de la mairie.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Deux personnes gèreront ce service, « des personnes habilitées et travaillant déjà à l'état civil ainsi qu'à l'accueil, des missions plus cohérentes ».

Et d'ici la rentrée « un premier bilan sera effectué pour savoir s'il sera nécessaire d'apporter des modifications », annonce Michèle Bellet.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Terrain en vente possiblement pollué à l'amiante : près de Rouen, une conseillère municipale inquiète veut des réponses

Rédaction Normandie

7-9 minutes

Lors du conseil municipal du jeudi 2 avril, à Franqueville-Saint-Pierre, le maire Bruno Guilbert a été interpellé sur une éventuelle pollution d'un terrain. Précisions.

Article réservé aux abonnés



Les habitants proches du terrain ont découvert un tas de tôles en fibrociment. ©Photo Collectif de la Briquèterie

Par [Rédaction Normandie](#) Publié le 19 avr. 2026 à 13h12

La deuxième séance des nouvelles majorité et opposition de [Franqueville-Saint-Pierre](#), après le conseil municipal d'installation, s'est tenue **jeudi 2 avril**. Une grande partie de la soirée a été consacrée à la mise en place des représentants dans les différentes institutions.

Vote des indemnités des élus

La première délibération a concerné **le vote des indemnités du maire**, des adjoints et des conseillers municipaux délégués (vote avec sept

absentions de la minorité). Ainsi, sur une enveloppe globale de 120 750,75 euros, le maire va toucher **2 396,44 euros bruts mensuels**, le premier adjoint la somme de 1 027, 63 euros, les autres adjoints 781 euros et les conseillers délégués, 390,50 euros.

Forcément, ces chiffres sont toujours caution à débat. Ainsi, l'opposant **Cyrille Devos** a déclaré : « nous avons regardé par rapport au budget 2025 où l'enveloppe globale était de 92 239,48 euros. Cela fait **une hausse annuelle de + 30,9 %**. Si on regarde dans le détail, c'est une augmentation de + 11 % pour le maire, de + 16,5 % pour le premier adjoint, de + 64 % pour les conseillers délégués et la même chose pour les autres adjoints. Dans un contexte où les habitants subissent une hausse continue du coût de la vie, alors que de nombreux foyers doivent ajuster des dépenses, renoncer à certains projets ou absorber des charges nouvelles, les 31 % nous posent question. »

Le maire se défend et assume

Piqué au vif, **le maire Bruno Guilbert** a rétorqué que « quand on fait des comparaisons, il est bien de les faire à isopérimètre. Je pense que vous avez suivi depuis deux ans, le débat sur le statut de l' élu et sa revalorisation. Nous avons un nouveau texte qui s'impose à nous qui a changé la donne sur le calcul de l'enveloppe en fonction du nombre maximum d'adjoints. Voilà ce qui explique l'évolution de l'enveloppe entre 2025 et 2026 puisqu'elle a baissé suite à la démission d'un adjoint », a plaidé l' élu, estimant que la comparaison de 31 % « est un peu sévère dans le sens où on est plutôt sur une évolution de 11 %. D'autre part, cela ne tient pas compte de six ans de blocage de l'enveloppe ».

Bruno Guilbert a ensuite ajouté avoir fait le choix, avec les élus de la majorité, de « consommer cette fois cette enveloppe. **On l'assume**. Cela va jusqu'à la valorisation des conseillers délégués, car nous allons leur demander davantage de choses. Enfin, cette indemnisation est exclue de tout autre remboursement. Mon costume n'est pas payé par la mairie. Nous ne touchons aucun frais de bouche », a mis au point le maire.

Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Une fois toutes ces formalités effectuées, le maire a donné la parole aux élus et au public pour des questions diverses. C'est la conseillère municipale d'opposition **Caroline Mirschler** qui a retenu l'attention « concernant **la pollution du terrain en cours de vente** à la société LogisH Normandie à cause de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Quelle est votre position à propos de ce sujet ? », a interrogé l' élue.

« Nous ferons ce que nous avons à faire »

Bruno Guilbert a indiqué avoir reçu un mail le dimanche 29 mars, dont il a pris connaissance le lundi 2 avril. « Le dimanche, comme beaucoup de personnes, je me consacre à d'autres choses. L'examen du dossier montre des photos avec des éléments qui seront susceptibles d'entraîner une pollution. Nous sommes en train d'instruire le dossier. Nous mettons en demeure le propriétaire de faire ce qu'il doit faire. Une fois encore, cela ne fait que quatre jours que nous sommes saisis. Nous ferons ce que nous avons à faire. **Nous suivons ce dossier avec attention** », a affirmé le maire, exhortant chacun à leur laisser un peu de temps. « Cela nécessite une recherche juridique et des investigations, car selon l'ARS (Agence régionale de santé), quelque chose qui n'est pas manipulé, sinon il faudrait changer beaucoup de toitures, n'engendrerait aucun risque ».

Avec mon mari, nous sommes des soignants. Nous savons de quoi on parle. Cet amiante est là depuis sept ans et est dans l'eau, car c'est une partie inondable du terrain. Les tôles en Fibrociment sont cassées à différents endroits. Nous venons de les découvrir de façon fortuite. Je me suis mise à pleurer, car je suis extrêmement inquiète pour la santé de nos enfants.

Membre du **Collectif de la Briqueterie** qui se bat contre un projet immobilier sur le terrain, **Camille Marie** ne l'entend toutefois pas de cette oreille : « avec mon mari, nous sommes des soignants. Nous savons de quoi on parle. Cet amiante est là depuis sept ans et est dans l'eau, car c'est une partie inondable du terrain. Les tôles en Fibrociment sont cassées à différents endroits. Nous venons de les découvrir de façon fortuite. Je me suis mise à pleurer, car je suis **extrêmement inquiète pour la santé de nos enfants**. Cela se trouve près de nos jardins où ils jouent, car la pollution ne s'arrête pas aux haies », a-t-elle martelé, souhaitant savoir si le maire et le propriétaire ont compris « à quel point c'est dangereux », et réclamant « le principe de précaution et à la [Métropole Rouen Normandie](#) d'intervenir. Nous voulons connaître les risques pour nos enfants. **Est-ce que nos terrains sont pollués ?** Là, on parle de dizaines de milliers d'euros de frais pour avoir une réponse que nous n'avons pas. Nous demandons qu'on nous mette en sécurité », a insisté Camille Marie.

« Il faut agir »

Et elle a affirmé que cette réclamation n'est pas contre le projet : « nous verrons après. D'abord, nous ne voulons pas qu'on touche au terrain avant d'avoir toutes les réponses. Que des spécialistes viennent. C'est une question de santé publique ! J'en suis malade. Je veux qu'on protège nos enfants. On se moque de qui doit régler le problème. Il faut agir », a poursuivi Camille Marie, formulant le souhait que la mairie soit leur premier défenseur.

« Est-ce que la Métropole Rouen Normandie ou l'ARS peut venir ? Et, pas dans plusieurs mois. Les autorités doivent nous protéger. **La priorité, c'est la dépollution.** Nous méritons mieux que cela », a-t-elle insisté. Le lendemain de cette intervention, Camille Marie, ulcérée, envoyait à la rédaction la vidéo « d'une personne qui manipule sur le terrain, à la main, les bouts de tôles et les déplace ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Sotteville-lès-Rouen, les élus reviennent sur la gestion de l'explosion à l'école Franklin-Raspail

Blaise Diagne

5-7 minutes

L'explosion accidentelle survenue dans le groupe scolaire Franklin-Raspail, mardi 24 mars 2026, a marqué les esprits à Sotteville-lès-Rouen. Logiquement, le conseil municipal qui a suivi, jeudi 9 avril 2026, est revenu sur l'événement.



L'explosion avait provoqué l'inquiétude de parents d'élèves des groupes scolaires Franklin-Raspail et Renan-Michelet. - Photo d'archive Facebook Bruno Breton



Par [Blaise Diagne](#)

Publié: 18 Avril 2026 à 19h47 Temps de lecture: 1 min

Il y a été fait allusion au moment du [vote du budget](#), lors du conseil municipal du 9 avril 2026, moment où l'espace Lods et sa requalification globale ont occupé tout l'espace ou presque (14,7 millions d'euros, la ligne budgétaire).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'explosion, à [Sotteville-lès-Rouen](#), d'une bonbonne de gaz sur l'extension du toit de l'école maternelle Benjamin-Franklin en chantier, mardi 24 mars 2026 peu avant midi, a eu plusieurs conséquences, et

notamment celle de retarder le démarrage d'un [autre chantier](#), celui du groupe scolaire d'en face, Renan-Michelet.

Panique et communication

Autre conséquence, quasi immédiate : le mouvement de panique qui s'est emparé, d'abord et surtout sur les réseaux sociaux, d'une partie de la population, et notamment de certains parents d'élèves des deux groupes scolaires, au premier rang de la déflagration et du panache de fumée.

Mélaine Godey, élue du groupe « Ensemble agissons pour Sotteville », par ailleurs représentante élue des parents d'élèves du groupe scolaire Renan-Michelet, est revenue sur l'épisode en questions diverses, en fin de séance.

« J'ai eu pas mal de remontées de parents très inquiets. »

Mélaine Godey, Éluée municipale d'opposition et représentante de parents d'élèves.

« Les parents de Renan-Michelet n'ont reçu un SMS d'information par la Ville qu'à 14 heures, et 13 h 14 pour ceux de Raspail, détaille-t-elle. Un SMS envoyé plus tôt, en même temps que le direct ouvert sur le site de la Ville, aurait été pas mal. J'ai eu pas mal de remontées de parents très inquiets à ce sujet. »

La majorité a répondu par l'intermédiaire de Laurence Renou, première adjointe en charge de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse. « *On peut toujours faire mieux, c'est certain, admet l'élue, et un retour d'expérience est toujours nécessaire pour ce genre d'événement.* » Aller plus vite au niveau de la communication ? « *Compliqué, on était sur le terrain.* » Difficile, dit-elle en substance, de conjuguer sécurisation des personnes, des lieux et des informations dans le même laps de temps.

Terrain judiciaire

Deux démarches judiciaires ont par ailleurs été engagées par la municipalité. Une première plainte a été déposée auprès de la police nationale pour destruction involontaire de bien, mise en danger d'autrui et blessures involontaires. « *Le procureur de la République, informe la Ville, a diligencé une expertise incendie afin de connaître les causes de cet incendie et les infractions éventuellement commises* ». Cette expertise a eu lieu le 7 avril 2026, le rapport n'a pas encore été rendu.

En parallèle, le tribunal administratif de Rouen a été saisi pour la désignation d'un expert judiciaire (non encore désigné) afin de « déterminer les causes de l'incendie, la nature et l'étendue des dommages, et de déterminer les travaux de réparation nécessaires pour remédier aux désordres constatés ».

Lire aussi



« C'est comme un petit loyer » : derrière la carte postale, le coût caché des cabanes de plage du Havre

Nicolas Le Jean

6-7 minutes

Au Havre, les cabanes de plage font partie du décor. Mais derrière ces emblèmes du littoral, les coûts se cumulent en 2026. Redevance, hivernage, entretien... Un budget souvent sous-estimé qui interroge certains usagers.



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 19 Avril 2026 à 12h01 Temps de lecture: 1 min

Elles sont l'emblème du littoral [havrais](#), ces petites sentinelles blanches qui s'alignent face à la mer chaque printemps. Mais derrière la carte postale, posséder une cabane de plage en 2026, c'est un vrai budget. Entre l'achat initial – pour ceux qui ont la chance d'obtenir un emplacement⁽¹⁾, la redevance municipale et les frais de logistique, le plaisir des pieds dans l'eau a un coût que certains usagers commencent à pointer du doigt.





Françoise, installée en front de mer, juge qu'avoir une cabane est devenu « un petit luxe », contrairement à ce qu'elle a connu durant son enfance. - Nicolas Le Jean/Paris Normandie

Premier obstacle financier, l'acquisition de la cabane. Si Stéphane a acheté la sienne 1 850 €, il y a dix ans. Il estime, à l'instar de la demi-douzaine de cabanistes interrogés, qu'il faut aujourd'hui déboursier au minimum 3 000 € pour une structure neuve. Une inflation qu'il attribue à la hausse du prix du bois « *Ça me choque pour quatre planches et un toit* », s'indigne-t-il. Sandrine, qui a remplacé la vieille cabane de sa mère il y a cinq ans pour 2 500 €, note que les occasions se font rares, car vendre sa cabane signifie souvent perdre son précieux emplacement

Une fois la cabane acquise, il faut s'acquitter de la redevance d'occupation du domaine public. Pour la saison 2026, les tarifs de la Ville du Havre s'échelonnent de 331 € pour les emplacements classiques à 427 € pour ceux de « première ligne », face à la mer. Pour Françoise, installée en front de mer, ce coût d'emplacement « *est quand même relativement élevé, ça fait comme un petit loyer !* », grince-t-elle. Pour beaucoup, comme Jean-Pierre, la stabilité des prix cette année est un soulagement après plusieurs années de hausse à « 4 %, 4,5 % » selon lui. « *Un vrai scandale !* » rebondit Stéphane.

L'installation ne s'arrête pas à la taxe municipale. À la fin de la saison, après la mi-septembre, les cabanes doivent être démontées et stockées. Si la plupart des propriétaires assurent eux-mêmes montage et démontage, beaucoup font appel à des prestataires pour le transport et l'hivernage. Et ce pour un coût annuel oscillant entre 220 € et 260 €, selon nos interlocuteurs. À cela s'ajoutent l'assurance obligatoire (33 € via l'[Association des usagers de la plage du Havre](#), AUPH) et l'entretien régulier. Ne serait-ce que parce que le règlement de la Ville impose des cabanes en bon état.

Des frais d'entretien aussi

Et dans ce domaine, « *il y a toujours quelque chose à faire* », observe Denis, le mari de Françoise. Il vient de déboursier 135 € pour remplacer un longeron, l'élément soutenant le plancher de la cabane. « *Il y a trois ou quatre ans, j'ai remplacé les deux verrous pour plus de 100 €* », ajoute-t-il. La peinture est bien sûr un poste de dépense récurrent, alors que « *le prix des pots a beaucoup augmenté* », juge Sandrine. Elle estime son budget annuel « cabane » à 600-650 €, entretien compris.

(« Ça devient un peu bobo au niveau des cabanes. »

Françoise.

Malgré ces frais, l'attachement reste viscéral. Pour Jean-Pierre, qui se baigne quotidiennement, le coût n'est « *pas exagéré* » si l'on utilise la

cabane pleinement pendant six mois. Pour Françoise, c'est un héritage : « *Je suis presque née avec la cabane !* », sourit-elle. Cependant, elle observe une mutation sociale sur les galets : « *Ça devient un peu bobo au niveau des cabanes, je trouve que c'est devenu un petit luxe.* »

« Pour certains, le coût d'une cabane peut devenir compliqué, surtout si la mairie recommence à augmenter l'emplacement », acquiesce Jean-Pierre. « *Des personnes seules avec une petite retraite sont contraintes de revendre leur cabane. Notre rangée a été concernée* », affirme de son côté Sandrine.

(1) « Une soixantaine » de personnes est sur liste d'attente cette année, précise la Ville.

Lire aussi

[Au Havre, 5e carnaval de Caucriauville : une parade gratuite et ouverte à tous](#)

[Au Havre, RécréAnglais transforme l'apprentissage de l'anglais en terrain de jeu pour les enfants](#)

[Football – Ligue 1 : pour le HAC, le bénéfice aurait pu être bien plus grand](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Au Havre, 5e carnaval de Caucriauville : une parade gratuite et ouverte à tous](#)



"Pas à nous de faire le travail de la police nationale" : Elbeuf optimise le travail de sa police municipale

Aurélien Delavaud

4-5 minutes

Lors du dernier conseil municipal, les élus d'Elbeuf ont validé une délibération pour renforcer la présence de leur police municipale sur le terrain.

Sur le même thème

[Insécurité](#)

[Police](#)

Article réservé aux abonnés



Le maire d'Elbeuf (Seine-Maritime) réclame plus de travail conjoint entre la police nationale et la police municipale. ©Illustration / Le Journal d'Elbeuf

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 19 avr. 2026 à 22h30

« Depuis quand on n'a pas vu trois personnes de la **police nationale** à pied, au contact des commerçants, dans la rue des Martyrs ? Si quelqu'un a une date, je veux bien la connaître ! » **Djoudé Merabet** est offensif, [en ce début de mandat](#), à l'heure d'aborder les questions de **sécurité** dans le centre-ville d'[Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#). C'est dans ce

sens que les élus ont acté une mesure déjà en pratique depuis un moment, en ce qui concerne le champ d'action de la **police municipale**, le jeudi 9 avril 2026. Mais pour le maire, l'**îlotage de nuit** ne peut pas se faire pour compenser les moyens humains et de la présence sur le terrain qu'il réclame à la police nationale.

Plus d'heures en soirée

« L'îlotage, ça fait déjà un an ou un an et demi que c'est en place, mais maintenant, il faut que l'on officialise, que l'on crée un cadre », plante l' élu. L'îlotage... qu'est-ce que c'est ? Dans le jargon de la police, c'est le fait d'**optimiser l'organisation du travail** pour être le plus présent possible sur le terrain.

Dans le cas présent, il s'agit d'élargir les horaires de travail de la police municipale **la nuit**. Pour Djoudé Merabet, l'objectif est clair : « Faire respecter les arrêtés pour les heures de fermeture des bars et des épiceries de nuit. »

Concrètement, pour la Ville, la mesure est assez facile à mettre en place à partir du moment où la pratique est déjà courante.

Il n'y a pas besoin d'embaucher, c'est juste une optimisation des moyens existants. Ceux qui travaillent le soir, c'est sur la base du volontariat.

Il s'agissait donc de créer un cadre légal pour les horaires de nuit, et le faire valider par les élus du personnel et le conseil municipal. Pour le maire d'Elbeuf, la difficulté est ailleurs : hors de question, pour lui, de faire absorber à sa police municipale une charge de travail qui incombe à la police nationale.

Une action « complémentaire »

« Ce que l'on veut, c'est que les deux soient complémentaires. Ce n'est pas à nous de faire le travail de la police nationale », martèle Djoudé Merabet.

Tout en rappelant que « le territoire de la Métropole est [toujours en attente des effectifs de police nationale](#) promis », il estime que « le territoire elbeuvien ne bénéficie pas de toutes les ressources dont il a besoin ».

Des sujets dont il a parlé avec le nouveau Directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) de la police nationale, fraîchement nommé, lors d'une entrevue : « Je lui ai demandé plus d'**îlotages communs** avec la police municipale. Pas juste une fois pour faire de la communication, mais de manière régulière. »

En attendant de savoir si ce vœu pourra être réalisé, la police municipale elbeuvienne, elle, a maintenant tout l'arsenal juridique pour agir en soirée.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori

Un jeune motard est mort cette nuit dans un accident sur le pont Flaubert à Rouen

Sylvie Callier

~2 minutes

L'accident s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi 18 avril à Rouen. Un jeune homme qui conduisait une moto sur le pont Flaubert a perdu la vie. Plusieurs témoins choqués par ce drame ont été pris en charge.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Un jeune homme âgé de 24 ans est mort dans la nuit de vendredi à samedi 18 avril 2026. L'alerte aux secours a été donnée à 23 heures. Le motard circulait sur le pont Flaubert dans le sens rive gauche rive droite.

Sept sapeurs-pompiers du SDIS76, le SMUR et la Police sont intervenus. La victime a été déclarée décédée. Huit personnes témoins du drame ont été prises en charge. Une cellule téléphonique médico-psychologique a été ouverte.

D'après les premières informations, l'accident n'impliquerait qu'un seul véhicule, la moto. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet accident.

Le pont Flaubert a été fermé à la circulation plusieurs heures durant l'intervention.

"J'ai vu mon chien se faire dévorer" : une commerçante de Rouen porte plainte après l'attaque d'un molosse non-muselé

Emmanuel Grabey

4-5 minutes

Publié le dimanche 19 avril 2026 à 19:52

Romy Ribeiro, commerçante dans le centre-ville de Rouen, a vu son petit chien se faire dévorer sous ses yeux par un molosse sans muselière. Si son caniche a survécu, elle déplore des incidents à répétition autour de sa boutique rue Saint-Nicolas.

Des croix gammées taguées sur sa vitrine il y a un an. L'explosion d'une bombe artisanale juste à côté de sa boutique, rue des Chanoines, il y a six mois. Et maintenant son petit chien dévoré par un molosse sans muselière devant son magasin : ça commence à faire beaucoup pour cette commerçante rouennaise. Romy Ribeiro, qui tient le magasin Romy la suite, rue Saint-Nicolas, a sauvé de justesse son petit caniche d'**une mort certaine** le 7 avril 2026. Hermès, c'est son nom, c'est la mascotte du magasin. Ce petit caniche abricot accueille les clientes sur le pas de la porte.

Hermès accueille les clientes devant le magasin. © Radio France - Romy Ribeiro

Plusieurs plaies profondes à la tête

*"Le jour de l'attaque, il était sur le tapis de la boutique, au soleil, en train de se faire bronzer", raconte Romy, quand un **gros chien de type American Staff**, sans muselière, s'est jeté sur lui. "C'était d'une violence que je n'avais jamais vue. Son maître était dans un état qui ne lui permettait pas de gérer son chien, ni de le maîtriser. Je me suis battue de toutes mes forces pour sauver la vie de mon chien, vraiment de toutes mes forces, et j'ai tenté de le libérer. Je voyais mon chien se faire dévorer devant moi. J'ai vraiment eu peur de le perdre."*

Hermès a perdu beaucoup de sang, mais il s'en est sorti. Il souffre de **plusieurs morsures à la tête**, profondes, il a même fallu des agrafes pour certaines plaies. *"Maintenant, j'ai peur de l'amener à la boutique, j'ai peur de le promener en ville, j'ai peur que ça recommence"*, poursuit

Romy. *"Et j'ai surtout peur pour les enfants. Tous les jours, il y a des enfants qui s'assoient à côté d'Hermès devant la porte, à sa hauteur, qui le caressent. Ça aurait pu être un enfant."*

Sans l'intervention de Romy, Hermès était promis à une mort certaine. ©
Radio France - Romy Ribeiro

Une dégradation de la sérénité en centre-ville

Grâce à des témoins qui ont rattrapé le maître du chien et pris l'identification de l'animal, **Romy a pu porter plainte**. Mais elle déplore un centre-ville qui **perd en sécurité et en sérénité**. *"En quelques mois, on a reçu des tags antisémites, une bombe artisanale, un squatteur à l'arrière de la boutique, des personnes incontrôlables qui tentent de rentrer dans ma boutique. Et aujourd'hui, mon chien. Ça fait un peu beaucoup. Il y a des règles qui ne sont pas contrôlées, pas respectées. Je pense qu'il faut que ça bouge."*

Romy a **écrit à la mairie pour dénoncer cette situation**. Elle n'a pour l'instant pas obtenu de réponse.

- [Animaux de compagnie](#)
- [Commerce](#)
- [Mairie – Municipalité](#)
- [Chiens](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Un chien de race Cavalier King Charles a été tué par un chien de type Pitbull ce jeudi 9 octobre dans l'après-midi, à Rouen. Les propriétaires sont en fuite.

Le 10/10/2025 à 11:16

- Une boutique éphémère de vente de produits dérivés des Dragons de Rouen s'est installée le 6 décembre et pour une durée d'un mois au centre commercial des Docks 76, à Rouen. Un test pour le Rouen Hockey Elite 76 qui étudie la création à terme d'une boutique permanente à Rouen.

Politique. Pourquoi le maire de Bolbec était jeudi à l'Elysée avec Emmanuel Macron ?

Cédric Thomire

~2 minutes

"Quand on est un élu de la République, une invitation du président de la République, ça ne se rate pas." Jeudi 16 avril, [Christophe Doré, maire de Bolbec](#), était invité au ministère de l'Intérieur pour parler sécurité, puis au palais de l'Elysée.

"Attaques physiques ou numériques : ça ne peut plus continuer"

Il a assisté à une rencontre avec [Emmanuel Macron](#) sur plusieurs sujets touchant le mandat des maires. *"Il nous a dit qu'il voulait renforcer la loi pour protéger les maires. Comme beaucoup d'entre nous, il a constaté que la [campagne municipale avait été particulièrement dure](#) sur les réseaux sociaux et que ça ne pouvait plus continuer comme ça. 2 500 attaques physiques ou numériques d'élus ont été repérées, dont 85% envers les maires".*

La lutte contre le narcotrafic

Autre source de préoccupation du chef de l'Etat : la lutte contre le narcotrafic, qui touche à la fois les villes et le milieu rural. *"Son souhait est de renforcer la loi pour que les maires soient moins ennuyés"*, rapporte le maire. Il a aussi été question de plus de simplification et de décentralisation. *"Si la volonté est là, j'attends des actes. L'Etat n'est parfois pas capable de respecter lui-même ce qu'il exige !"*

Intercommunalités dans l'Eure et en Seine-Maritime : où sont les femmes ?

Laurent Philippot

8-10 minutes

Après les élections des conseils municipaux en mars dernier, c'est au tour des conseils communautaires d'être élus par leurs pairs. Si les conseils municipaux sont partitaires, c'est loin d'être le cas dans les intercommunalités, notamment chez les présidents et vice-présidents.

Si la loi a instauré la parité femmes-hommes dans les conseils municipaux, il n'y a pas de règle dans les intercommunalités. Métropoles, agglomérations et communautés de communes élisent librement en leur sein leur président et vice-présidents. Les femmes sont largement à la traîne dans l'Eure et en Seine-Maritime avec seulement **cinq femmes présidentes sur 30**. En France, seuls 12% des présidents sont des présidentes.

En Seine-Maritime, 3 présidentes et 15 présidents

La communauté de communes **4 Rivières en Bray** (Gournay-en-Bray) est l'**intercommunalité des deux départements qui comprend le plus de femmes**. Non seulement elle est présidée par une femme, Christine Sueur, maire de Forges-les-Eaux, mais elle compte également six femmes sur les 9 vice-présidents, soit les deux tiers.

Parité à Rouen Métropole Normandie avec 7 vice-présidentes et 8 vice-présidents dans un conseil où le socialiste et maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, a été reconduit dans un fauteuil dans son fauteuil par l'assemblée.

À Cany-Barville, c'est Jérôme Lheureux qui préside la communauté de communes de la **Côte d'Albâtre**. Avec 5 femmes sur 13 vice-présidents, c'est la **troisième agglo la plus paritaire** de Seine-Maritime. Au pied du podium, Didier Terrier préside aux destinées de la communauté de communes Yvetot Normandie où 3 vice-présidents sur 8 sont des vice-présidentes (37,5%). Vient ensuite la communauté de communes Caux-Austreberthe (Barentin) présidée par Christophe Bouillon. Elle compte 4 vice-présidentes sur 11, soit 36,3%. À Dieppe, Sébastien Jumel a été conforté dans son fauteuil de président de la communauté

d'agglomération **Dieppe-Maritime**. 14 vice-présidents épaulent le communiste, dont **5 femmes (35,7%)**.

Caux Seine Agglo à **Lillebonne** est présidée par une femme, Virginie Lutrot. La maire de Port-Jérôme-sur-Seine est entourée par quinze vice-présidents dont **5 femmes**, soit un tiers. Un tiers de femmes aussi à Inter Caux Vexin (Buchy), soit 5 sur 15, où Éric Herbert a conservé son fauteuil de président. Un tiers également (3 femmes sur 9) à la communauté de communes des Falaises du Talou, présidée par Christophe Fromentin, maire de Notre-Dame-d'Aliermont. Maire de Bertrimont, Jean-Luc Cornière est le nouveau président de **Terroir de Caux** (Bacqueville-en-Caux). Dans un bureau réduit de 14 à 11 vice-présidents, on compte **3 vice-présidentes pour 11** vice-présidents (27,2%).

Seul candidat à sa succession, Laurent Vasset, maire d'Angerville-la-Martel a été réélu président du conseil communautaire de Fécamp Caux Littoral. Le pourcentage de femmes dans l'exécutif chute un peu avec 26,6% de femmes, soit **4 sur 15 vice-présidents**. Quatre femmes sur 15 vice-présidents, c'est aussi la composition du bureau du Havre Seine Métropole présidé par le maire du Havre Édouard Philipe. La communauté de communes Aumale Blangy (Blangy-sur-Bresle) a pour sa part opéré une remontada, puisqu'il n'y avait **aucune femme dans le précédent bureau**. Il y en a désormais deux sur les huit vice-présidents (25%) dans une collectivité présidée par Xavier Duval, maire de Bouillancourt-en-Séry (Somme).

En dessous de la moyenne nationale

La moyenne nationale (présidents et vice-présidents) est de 25% de femmes. Avec 2 femmes sur 9, la communauté de communes Bray-Eawy (Neufchâtel-en-Bray), présidée par le maire des Grandes-Ventes Nicolas Bertrand n'en compte que 22%.

Les cartons rouges en Seine-Maritime

Anciennement 8e vice-présidente, **Pascale Dhervillez** a pris les rênes de la communauté de communes Campagne de Caux (Goderville). La première adjointe au maire de Bréauté est entourée par **sept vice-présidents, dont une seule femme** (14,7%). Présidée par Eddy Facque, la communauté de communes des **Villes-Sœurs** (Le Tréport) ne compte qu'**une femme sur huit** vice-présidents, soit 12,5% du bureau.

Dans l'Eure, 2 présidentes et 10 présidents

Nathalie Noël était, lors du précédent mandat, la seule présidente d'une intercommunalité dans l'Eure. Réélue présidente de l'Interco Normandie Sur Eure mercredi 15 avril, elle a été rejointe par une autre femme **Carole**

de Andres, élue mardi 14 avril présidente de la communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. À 50 ans, la maire d'Appeville-Annebault s'est imposée par 27 voix contre 25 à son adversaire Florence Gautier, adjointe au maire de Pont-Audemer et conseillère départementale du canton.

Présidée par Alexandre Rassaërt, premier adjoint au maire de Gisors et président du conseil départemental de l'Eure, [la communauté de communes du Vexin normand est la plus paritaire](#) de l'Eure avec **cinq femmes et cinq hommes** aux vice-présidences. Après la réélection de Sylvain Bonenfant, Roumois Seine est composée de **5 vice-présidentes et 6 vice-présidents**. Une parité mais pas une égalité (45%) en raison du nombre impair de vice-présidents. La communauté de communes Lyons Andelle (Charleval) est la troisième de l'Eure pour le nombre de femmes : 4 vice-présidentes et 7 vice-présidents (36,3%) sous la houlette de Jean-Luc Romet. Encore un petit effort pour Seine Normandie Agglomération. Le président Frédéric Duché, maire des Andelys, siège avec 19 vice-présidents dont 5 femmes, soit 35,7%.

Il y a ces communautés de communes auxquelles on pourrait écrire **"peut mieux faire"**. Une des deux seules femmes présidentes d'intercommunalité dans l'Eure (Interco Normandie Sud Eure), [Nathalie Noël a été réélue](#) pour un second mandat mercredi 15 avril. Elle compte dans son équipe **un quart de femmes**, trois sur les douze vice-présidents. Nicolas Gravelle a été réélu président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et peut compter, dans l'équipe qui l'entoure, de **trois femmes sur 12 vice-présidents**, soit un quart également.

En dessous de la moyenne nationale

La moyenne nationale (présidents et vice-présidents) est de 25% de femmes. La communauté de communes du Pays de Conches est en dessous avec **22% de vice-présidentes** (2 femmes et 9 hommes) dans la collectivité présidée par Jérôme Pasco, maire de Conches-en-Ouche. Avec 20% de femmes (2 sur 10), la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge (Thiberville), présidée par Jacques Énos est aussi sous la moyenne nationale.

Les cartons rouges dans l'Eure

Évreux Portes de Normandie (Évreux) est la communauté d'agglomération **la moins paritaire des deux départements**. Le maire d'Évreux Guy Lefrand a été réélu président pour un troisième mandat et [une seule femme fait partie des 15 vice-présidents](#). Florence Haguet-Volckaërt, ancienne maire de Saint-Sébastien-de-Morsent et désormais conseillère municipale d'Évreux, a été réélue 3e vice-présidente en charge de l'attractivité économique, du commerce, de l'agriculture et des relations avec les entreprises.

Le communauté de communes du Neubourg, qui a choisi Arnaud Cheux pour prendre la place de Jean-Paul Legendre dans le fauteuil de président, n'est guère plus paritaire. **Une seule vice-présidente mais sur 10 vice-présidents** ce qui permet à l'intercommunalité d'atteindre le score de 10% de femmes. Toujours une seule femme sur 10 vice-présidents à la communauté de communes **Pont-Audemer Val de Risle**, pourtant présidée par une femme Carole de Andres.

En troisième place de ce podium, l'Agglo Seine Eure, à **Louviers avec 12,7% de vice-présidentes**. Bernard Leroy, conseiller municipal du Vaudreuil, a été réélu président de l'Agglo Seine-Eure alors que le nouveau maire de la commune, Louis Speybrouck, a démissionné du conseil communautaire pour laisser la place à son aîné. Au sein de l'agglo, **deux femmes pour 15 hommes** aux vice-présidences. Pour la première fois, c'est une femme qui est première vice-présidente. Anne Terlez, par ailleurs première adjointe au maire de Louviers, est en charge du développement des réseaux artistiques.

À Rouen, quel est le montant des indemnités des élus de la Ville et de la Métropole ?

Jérémy Chatet

5-6 minutes

Les conseils d'installation post-élections municipales ont permis notamment de fixer le montant des indemnités qui seront perçues par les élus tout au long de leur mandat. On fait le point.



Le montant des indemnités des élus a été fixé lors du conseil d'installation du 28 mars 2026. - Stéphanie PERON CLEMENT/PN



Par [Jérémy Chatet](#)

Publié: 18 Avril 2026 à 16h30 Temps de lecture: 2 min

Outre l'élection du maire et de ses adjoints, le conseil municipal d'installation permet de fixer le montant des indemnités qui seront perçues par les élus tout au long de leur mandat. À Rouen comme ailleurs, celle-ci est soumise au Code général des collectivités territoriales (CGCT) et est calculée en fonction de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

2877€

Rouen étant une ville supérieure à 100 000 habitants, l'indemnité maximale est calculée sur la base de 145 % de cet indice, soit pour le maire un peu moins de 6 000€ et pour ses adjoints, environ 2700€. Or, à Rouen, le conseil municipal a voté une indemnité moindre, à hauteur de 56 % de l'indice pour le maire (taux identique au précédent mandat). À la somme obtenue, il faut ajouter une majoration de 25 % à laquelle les élus de la ville ont droit, la commune étant classée station de tourisme. Une autre majoration de 25 % aurait pu s'appliquer au titre de commune chef-lieu d'un département mais les élus ont décidé de ne pas l'activer, afin de maîtriser l'enveloppe budgétaire.

Au total donc, le maire [Nicolas Mayer-Rossignol](#) va percevoir une indemnité de 2 877,88 € brut mensuel. À titre de comparaison, le maire du Havre [Edouard Philippe](#) perçoit une indemnité de 4 860,71 € brut mensuel. Les quatorze adjoints vont toucher chacun environ 2122€ brut. Les conseillers municipaux avec délégation, au nombre de 18, vont percevoir une indemnité de 796€ brut et ceux sans délégation, au nombre de 22, vont toucher 246 euros brut chacun.

5960€

Du côté de [la Métropole](#), les indemnités des élus ont été votées lors du conseil d'installation du 8 avril. Un vote auquel deux élus RN et deux élus LFI se sont abstenus. Le taux maximum de 145 % de l'indice pour le président de la Métropole de Rouen a été appliqué comme lors du mandat précédent. Cela équivaut, pour le président Nicolas Mayer-Rossignol à une indemnité de 5960,25€ brut mensuel, de 1952,49€ pour chacun des 15 vice-présidents, de 1150,94€ pour les membres du bureau, de 90,43€ pour les conseillers communautaires et de 616,57€ pour les conseillers membres de la commission d'appel d'offres.

Lire aussi



Communauté urbaine du Havre : les élus changent, Édouard Philippe toujours président

Marie-Ange MARAINE

6-8 minutes

Au Carré des Docks du Havre, jeudi 16 avril 2026, les représentants des 54 communes de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ont réélu Édouard Philippe président. Ils ont aussi désigné les 15 vice-présidents et installé le bureau, dans un contexte de recomposition du conseil communautaire.



La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a élu ses vice-présidents et son bureau lors du conseil d'installation, jeudi 16 avril 2026 au Carré des Docks. - Boris Maslard/Paris Normandie



Par [Marie-Ange MARAINE](#)

Publié: 17 Avril 2026 à 17h01 Temps de lecture: 1 min

À nouveaux maires et nouveaux élus, nouvelle organisation pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Jeudi 16 avril 2026, les élus des 54 communes qui composent la CU se sont réunis au Carré des Docks afin de procéder à l'élection du président de l'instance, des 15 vice-présidents et des membres du bureau.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Chaque commune est représentée par au moins un élu. Ils sont 121 à

siéger au total, contre 130 en 2020. Une évolution liée à une demande de l'État, qui a conduit à un recalcul du nombre de sièges, supprimant ainsi neuf postes au sein de la communauté urbaine.

« Un esprit de coopération »

Alban Bruneau, Maire PCF de Gonfreville-l'Orcher

Pour la présidence, un seul candidat s'est présenté : Édouard Philippe, maire (Horizons) du Havre, ville centre du territoire. Une candidature qui a suscité plusieurs réactions au sein de l'assemblée.

Alban Bruneau, maire (PCF) de Gonfreville-l'Orcher, a pris la parole pour annoncer son positionnement : *« Nous avons ici toujours placé la solidarité intercommunale comme une priorité. Cette communauté doit être également l'expression de ce qui nous rassemble dans un esprit de coopération afin de trouver les meilleures réponses aux questions posées dans l'exercice de nos compétences obligatoires. »*

Il a également insisté sur plusieurs enjeux du territoire, notamment la santé, avec la volonté de développer des médecins salariés pour lutter contre la désertification médicale, la gestion des déchets ou encore une réflexion autour d'une certaine gratuité des transports en commun. Et d'ajouter : *« Et sur l'ensemble de ces sujets, nous ne partageons pas tous les mêmes opinions (...) C'est bien naturel. Nous sommes une instance politique. Mais faisons le choix collectif d'étudier leur pertinence sans frein idéologique. Je ferais le choix de voter pour le maire du Havre, pour le maire de la ville centre, comme nous l'avons toujours fait. »*

Des approches différentes

Autre prise de position, celle de Baptiste Bauza (PCF), élu d'opposition au Havre, qui a exprimé une lecture différente du scrutin : *« L'élection municipale a mis en évidence des différences d'approche et de projet entre ce que porte sa majorité [celle d'Édouard Philippe, NDLR] et ce que nous avons défendu. Chacun d'entre nous conserve sa liberté de vote et une majorité d'entre nous ne pourra pas prendre part aux différents votes soumis aujourd'hui. »*

Vice-présidents, bureau et conférence des maires

Au terme du vote, [Édouard Philippe](#) a été réélu président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec 84 voix (soit 97,7 %), 4 abstentions, 9 blancs et 22 non votés. Dans la foulée, les élus ont procédé à l'élection des 15 vice-présidents (lire par ailleurs), qui auront la charge des principales compétences de la communauté urbaine. Puis à la désignation des 15 membres du bureau, qu'ils disposent ou non d'une délégation.

Édouard Philippe a ensuite rappelé le rôle de cette organisation : *« Le bureau, organe à la composition réduite, est habilité à prendre un certain nombre de décisions qui lui sont déléguées par le conseil communautaire et qui examine les délibérations avant qu'elles soient soumises au conseil communautaire. »*

Il a également précisé le fonctionnement plus large de la gouvernance locale, qui s'appuiera aussi sur une « conférence des maires » réunissant l'ensemble des 54 édiles toutes les cinq à six semaines. Ces derniers demeurent les premiers décisionnaires à l'échelle de leur commune, le président rappelant : « *Un équipement communautaire ne peut pas être installé dans une commune lorsque le maire ne veut pas de cet équipement.* »

Lire aussi

[Au Havre, RécréAnglais transforme l'apprentissage de l'anglais en terrain de jeu pour les enfants](#)

[Football – Ligue 1 : pour le HAC, le bénéfice aurait pu être bien plus grand](#)

[« Cela a été assez brutal », raconte François Rodrigues, évincé de la sélection saoudienne avec Hervé Renard](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#) [Montivilliers \(Seine-Maritime\)](#) [Harfleur \(Seine-Maritime\)](#) [Gonfreville-l'Orcher \(Seine-Maritime\)](#) [Octeville-sur-Mer \(Seine-Maritime\)](#) [Fontaine-la-Mallet \(Seine-Maritime\)](#) [Saint-Romain-de-Colbosc \(Seine-Maritime\)](#) [Sainte-Adresse \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Au Havre, 5e carnaval de Caucrauville : une parade gratuite et ouverte à tous](#)



Au Havre, les liaisons troubles entre la communauté urbaine et l'école du milliardaire Xavier Niel

Le Poulpe

13-17 minutes

Largement subventionnée sur fonds publics, critiquée par l'opposition locale, l'École 42 du Havre, propriété du milliardaire Xavier Niel, apparaît dans diverses procédures judiciaires initiées par une lanceuse d'alerte contre la communauté urbaine et Édouard Philippe, fraîchement réélu maire de la cité Océane.

L'affaire de la lanceuse d'alerte - ex-directrice générale adjointe (DGA) des services de la communauté urbaine du Havre - et de sa plainte pour [favoritisme et détournement de fonds publics](#) visant Édouard Philippe a connu, ces derniers mois, de nouveaux développements.

Plusieurs médias ont révélé que la plaignante avait saisi le doyen des juges d'instruction d'une nouvelle plainte au pénal pour obtenir la saisine d'un juge d'instruction dans ce dossier complexe et particulièrement sensible puisqu'il concerne l'un des principaux candidats à la prochaine élection présidentielle.

Si le coeur de cette affaire concerne de potentielles entorses aux règles des marchés publics autour de la signature d'une convention entre la communauté urbaine et l'association LH French Tech, présidée à titre bénévole par Stéphanie de Bazelaire, par ailleurs élue à la ville du Havre en charge du numérique, un autre sujet a vu le jour.



Crédit photo de Xavier Niel : Rodrigo SEPÚLVEDA SCHULZ

Il est question des relations troubles entre l'école d'un géant du capitalisme français et la collectivité dirigée par un ancien Premier ministre, candidat à l'élection présidentielle française.

[Au détour d'un article du Monde](#), on apprend en effet que la plaignante a également signalé des faits potentiellement problématiques liés aux relations entre la communauté urbaine et l'École 42, spécialisée dans la formation en informatique et propriété du milliardaire des télécoms, Xavier Niel.

Dans sa plainte pénale initiale déposée auprès du PNF, la lanceuse d'alerte indiquait que l'école 42 semblait avoir bénéficié « *d'une situation préférentielle dans ses conditions d'hébergement* » au sein de la Cité numérique, établissement public piloté et financé par la communauté urbaine du Havre.

« *La Cité numérique abrite l'École 42 semblant bénéficier d'une situation privilégiée dans son hébergement par l'établissement public, ne justifiant d'aucun droit ni titre pour son occupation, selon des périodes prévues* », indiquait de son côté une plainte récente déposée par l'association Anti-Corruption auprès du parquet national financier.

"La directrice refuse toujours de signer le bail"

D'après des documents consultés par *Le Poulpe*, datés du printemps 2023 et transmis au PNF, la lanceuse d'alerte, [récemment déboutée par le tribunal administratif dans un autre volet de l'affaire](#), avait saisi sa supérieure hiérarchique Claire-Sophie Tacias, directrice générale des services de la communauté urbaine dans les termes suivants : « *Je me permets d'alerter sur la situation de l'École 42 dans la cité numérique. Depuis janvier 2023, l'association École 42 Le Havre est dans les locaux sans titre. La directrice a bien été reçue et relancée mais refuse toujours de signer le bail* ».

L'ex-DGA soulignait le caractère sensible de ce dossier. « *Les équipes me disent que passer à la vitesse supérieure et muscler les échanges avec l'association serait politiquement hautement sensible* », écrit-elle. Avant de s'interroger sur « *le risque juridique* » que revêt cette situation. En clair, le fait que l'École 42, en dépit d'une délibération le prévoyant votée en janvier 2023, ne s'acquittait toujours d'aucun loyer en mai 2023.

Ladite délibération instaurait un loyer annuel de 80 000 euros HT à compter, précisément, du 13 janvier 2023. « *L'association se place en situation d'occupante sans titre depuis plusieurs mois déjà* », ajoute-t-elle, concluant par « *ce n'est pas une petite association de quartier* », pour souligner l'ampleur du problème.

Car si l'association École 42 rechigne à s'acquitter de son loyer, elle

accepte en revanche volontiers les subsides de la communauté urbaine, en l'occurrence une subvention annuelle de 100 000 euros *a minima* pour les années 2022 et 2023.

Le 16 mai 2023, dans sa réponse, la DGS de la communauté urbaine Claire-Sophie Tacias confirme en tout point le fait que l'École 42 ne règle aucun loyer depuis son installation dans les lieux. « *J'ai demandé à ce que l'École 42 soit mise en demeure de signer le bail. Un premier courrier, plutôt amiable, en date du 16 avril lui a été envoyé pour demander de signer le bail sous huit jours* », précise-t-elle. Une autre « *mise en demeure de signer le bail est actuellement dans les tuyaux pour signature par le président* », toujours selon la DGS.

« *En cas d'absence de signature, la direction de l'urbanisme, de l'habitat et des affaires immobilières enclenchera les procédures nécessaires pour l'indemnité d'occupation irrégulière et l'expulsion* », poursuit-elle tout en tempérant : « *Nous n'en sommes pas encore là.* »

Interrogée sur cet épisode et *a contrario* des écrits du printemps 2023 de sa DGS, la communauté urbaine soutient que « *l'association n'a jamais été en impayé de loyer depuis la prise d'effet du bail le 13 janvier 2023* ».

« *La seule "gratuité" dont elle a bénéficié est celle pour la période du commodat (14 novembre au 13 janvier 2023) : elle s'explique parfaitement car elle correspondait à l'entrée dans les lieux pour s'installer et il n'y avait pas encore d'étudiants. C'est une forme de franchise de loyer comme c'est d'usage en matière de prise à bail commercial* », précise encore la collectivité.

À la question de savoir s'il s'était saisi de ces faits précisément décrits dans la plainte pénale initiale mentionnée supra, le PNF n'a pas répondu. « *Ces faits ne font pas partie de l'enquête préliminaire* », souffle néanmoins une source proche du dossier. Reste à connaître la décision de la justice parisienne lorsqu'elle consentira à ouvrir une information judiciaire en réponse à ladite plainte déposée avec constitution de partie civile.

De son côté, Alexandra Bricout, directrice de l'École 42 du Havre, a décliné notre demande d'entretien après en avoir « *discuté avec le président du conseil d'administration* ». Dans les colonnes du *Monde*, elle a contesté la moindre irrégularité sans plus de précisions. En tout état de cause, il semble avéré que l'association n'a pas respecté les termes du contrat jusqu'*a minima* la mi-2023.

Autre problématique, l'éventuelle requalification de l'École 42 en association dite "transparente", c'est-à-dire comme s'il s'agissait d'une création à l'initiative d'une collectivité publique et que celle-ci contrôle son organisation et son fonctionnement, en l'occurrence ici la communauté

urbaine du Havre. Une éventualité qui pourrait exposer la collectivité et certains de ses agents à de nombreux risques juridiques incluant le plan pénal, en lien notamment avec les règles de passation des marchés publics.

"Ce n'est pas (et de loin) le coeur de mon activité"

« *L'association conserve une autonomie juridique, financière, organisationnelle et opérationnelle suffisante pour exclure toute requalification en entité transparente* », réagit la communauté urbaine du Havre, se retranchant derrière la jurisprudence administrative qui lui serait favorable.

Selon une source proche de la collectivité, ce serait pourtant la communauté urbaine qui « *aurait initié, écrit le projet, trouvé des partenaires* » autour de l'école 42 du Havre. « *Édouard Philippe et Xavier Niel se sont vus à ce sujet et le projet a été lancé* », affirme notre interlocuteur soulignant le caractère très politique de ce projet d'école d'un nouveau genre.

Sollicité, Xavier Niel PDG de Free renvoie vers « *le management local* » de l'école. « *Il y a plus de 50 écoles 42 dans le monde et ce n'est pas (et de loin) le coeur de mon activité* », se borne à répondre le grand patron français. Une source dans son entourage affirme que Xavier Niel n'est jamais « *intervenu au niveau de la création ou du fonctionnement de l'école* » et dément tout lien de proximité entre le grand patron et l'ancien Premier ministre.

En tout état de cause, les deux hommes affichaient une belle entente, photos à l'appui, à l'occasion de leur visite conjointe de l'école il y a environ deux ans. Ces dernières années, ils se sont croisés à plusieurs reprises, notamment du temps d'Édouard Philippe à Matignon. Les deux hommes ont aussi pour ami commun l'ex-député Thierry Solère, [présenté comme le "baron noir" d'Emmanuel Macron.](#)

Plusieurs documents internes à la communauté urbaine que *Le Poulpe* a pu consulter démontrent clairement que la collectivité était bien à la manoeuvre dans le pilotage de la conception du projet.

Notamment lors du recrutement de la directrice de l'école havraise. D'abord salariée de l'intercommunalité, son emploi a ensuite été transféré à l'association 42 Le Havre, cette dernière ayant été créée plusieurs mois après le début des travaux en interne à la communauté urbaine. De même, d'autres documents attestent de la forte implication de la collectivité dans la sollicitation de partenaires privés au bénéfice du projet 42.

« *Nous avons créé une association qui portera, à l'avenir, l'École 42* »,

revendiquait même en mai 2022 Florent Saint-Martin, vice-président communautaire à l'urbanisme mais aussi à l'enseignement supérieur, laissant à penser que l'intercommunalité se trouvait très impliquée dans la genèse et la conduite de l'opération.

Pour rappel, quand l'école a annoncé son installation au coeur de la cité océane, la nouvelle avait soulevé des oppositions politiques sur un certain nombre de points, allant des méthodes d'enseignement développées par cette école, en passant par certains articles de presse critiques de son fonctionnement, jusqu'à l'épineuse question financière, la communauté urbaine ayant fortement soutenu l'école sur fonds publics. À quelle hauteur ? La communauté urbaine n'a pas répondu à cette question bien [qu'elle ait suscité de vives critiques au niveau local.](#)

« J'aurais aimé que l'on mette autant d'énergie au service des élèves de nos territoires. Comme si le fondateur de cette école [Xavier Niel, fondateur de l'opérateur Free], un multimilliardaire, n'avait pas les moyens d'équiper les élèves. Contrairement aux familles du territoire à qui nous ne faisons pas de cadeau », déclarait à *Paris-Normandie* Alban Bruneau, maire PCF de Gonfreville-l'Orcher, quand il a annoncé voter contre la délibération en conseil communautaire.

Outre les 100 000 euros évoqués plus haut octroyés dans le cadre d'une convention de partenariat, la communauté urbaine a également sollicité le conseil communautaire pour le vote d'une première délibération prévoyant le versement d'une subvention générale de 80 000 euros et d'une seconde d'environ 300 000 euros pour la mise à disposition de matériel informatique. Clin d'oeil chronologique : lors de l'octroi de la subvention de 80 000 euros, l'association refusait au même moment de s'acquitter de son loyer annuel d'un montant identique.

La double casquette d'un fidèle du maire du Havre

Côté soutiens publics, ce n'est pas tout. *« La Région Normandie et le Département de Seine-Maritime ont également confirmé leur intérêt de soutenir financièrement la création de l'École 42 du Havre pour répondre à leurs missions d'insertion sociale et professionnelle »,* précisait une délibération du conseil communautaire concernant la création de l'école d'informatique et la prise en charge de travaux effectués au sein de la cité numérique pour son accueil, projet chiffré à plus de 1,4 million d'euros par la communauté urbaine s'affichant comme le véritable fer de lance public d'un projet privé, du moins sur le papier.

L'ex-DGA, toujours à l'origine de la nouvelle plainte au pénal, insistait sur le rôle prépondérant de la communauté urbaine dans la création de l'association, *« à l'initiative de la CU »*. Elle assurait que *« la CU la soutient avec des moyens importants (financiers, en nature, ingénierie) »*.

« Le fait que Le Havre s' imagine comme Bordeaux ou Nantes est l'un des noeuds du problème. On n'arrive pas à remplir la Cité numérique et donc lorsque l'École 42 vient frapper à la porte, on fait beaucoup d'efforts. La question, c'est jusqu'où ? », décrypte un élu communautaire évoquant *« les soutiens financiers officiels et votés »* mais également *« de possibles avantages moins perceptibles et opaques »*.

Outre les questions de gros sous, les liens entre la communauté urbaine du Havre et l'École 42 apparaissent des plus étroits. La communauté urbaine est en effet adhérente de l'association et à ce titre, l'un de ses élus siège au conseil d'administration, à savoir le vice-président à la communauté urbaine Florent Saint-Martin dont *Le Poulpe* avait déjà documenté [les multiples casquettes et les risques de conflits d'intérêts entourant sa personne.](#)

Ce dernier exerce désormais la fonction de trésorier de l'association École 42 Le Havre. Une fois encore, cette double casquette pose des questions d'ordre juridique. Alors qu'il représente la collectivité au sein de l'association depuis mars 2022, c'est lui aussi qui porte, le 19 mai 2022, le vote de la délibération autorisant la signature de la convention de partenariat prévoyant le soutien annuel à hauteur de 100 000 euros. Sans, *a priori*, prendre part au vote.

De son côté, la collectivité assure que *« c'est à date du 4 juillet 2022 [date de sa désignation au poste de trésorier] qu'il convient d'apprécier si Florent Saint-Martin était en situation d'éventuel conflit d'intérêts »*.

« Toutes les délibérations du conseil communautaire ou décisions du bureau antérieures à cette date ne peuvent en aucun cas constituer le délit, l'association n'étant juridiquement pas constituée », ajoute-t-elle, omettant toutefois le fait que Florent Saint-Martin affirmait lui-même, dès le 5 mai 2022, être le président *« de la toute jeune association »* et, en sus, qu'il s'apprêtait à en prendre la fonction officielle de trésorier quelques semaines plus tard.

La seconde délibération, votée en février 2023, prévoyant la mise à disposition de matériel informatique sera, quant à elle, portée par Jean-Baptiste Gastinne, autre vice-président d'Édouard Philippe. *« Depuis la création de l'association, Florent Saint-Martin s'est déporté de toutes les délibérations/décisions proposées au Bureau et conseil communautaire jusqu'à aujourd'hui »*, justifie l'intercommunalité, sans pour autant dissiper le doute.

Derrière la hausse des investissements locaux, la question de la soutenabilité financière du patrimoine des collectivités

Par Philippine Ramognino

5-6 minutes

Le dernier mandat local a été marqué par un volume d'investissements particulièrement important. Mais où en sont les actifs des collectivités ? L'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) s'est penché sur le sujet, à travers une [étude inédite](#) s'intéressant à la pression financière induite par le renouvellement du patrimoine porté par le bloc communal.

Lire aussi : ["On a encore beaucoup de marge" : la Banque des Territoires encourage les collectivités à emprunter en 2026](#)

Au total, le patrimoine communal représente les deux tiers de l'actif du bloc communal. Or, environ 4 % du stock d'actifs des communes atteint sa fin de vie théorique chaque année. *"Au-delà de ces constats de structure, l'étude met en évidence un enjeu central : la soutenabilité financière du renouvellement du patrimoine"*, en concluent donc les experts. Car tandis que les collectivités doivent poursuivre leurs efforts d'investissement et développer de nouvelles infrastructures, notamment pour faire face à la transition écologique, elles doivent également manœuvrer dans un contexte financier plus que contraint. Tout cela, donc, en assurant la gestion de leur patrimoine existant.

Même si, en moyenne, le volume de dépenses que les communes consacrent à leurs équipements est légèrement plus important que le niveau d'usure, le rapport invite à la nuance. Car toutes les dépenses ne participent pas au renouvellement, certaines étant destinées à l'acquisition de nouveaux actifs ou à des travaux déjà engagés. *"Par ailleurs, le patrimoine génère des coûts récurrents significatifs, notamment en matière d'entretien ou d'assurance, qui s'ajoutent aux besoins d'investissement"*, ajoute l'étude.

Besoin structurel de renouvellement

Celle-ci a donc des allures d'alerte pour les collectivités en ce début de nouveau mandat municipal, qui ne peuvent pas faire l'impasse sur l'enjeu

du renouvellement des équipements et en particulier de son financement. Tandis que la durée de vie moyenne des actifs s'élève à 24,6 ans, le délai de renouvellement patrimonial, *“qui mesure le nombre théorique d'années nécessaires pour reconstituer le stock d'actifs par la seule épargne brute”*, se chiffre de son côté à 35,4 ans pour les communes. *“Le patrimoine communal s'use donc plus vite que le délai théorique de renouvellement si les communes y consacraient l'entièreté de leur épargne”*, vulgarise l'étude.

Lire aussi : [Entre écologie et conservation, le casse-tête patrimonial des collectivités locales](#)

L'Observatoire en conclut donc que les collectivités ne peuvent pas s'appuyer seulement sur l'autofinancement pour assurer le renouvellement de leur patrimoine, une difficulté qui apparaît encore plus accrue pour les petites communes. Des solutions existent pour compenser ce manque, comme les subventions et le recours à l'emprunt. *“Les subventions d'investissement et le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) couvrent une part significative de l'usure annuelle, en particulier pour les petites communes, très dépendantes des recettes d'investissement qu'elles perçoivent, analyse le rapport. Les grandes collectivités, en revanche, s'appuient davantage sur leur capacité d'autofinancement.”*

À la fin de l'année 2024, le taux de vétusté moyen du patrimoine s'élevait à 44,6 %. *“Cette usure dépend notamment de la composition du parc : les petites communes, plus dotées en infrastructures de longue durée de vie, renouvellent moins fréquemment leur patrimoine, tandis que les grandes communes disposent d'équipements plus diversifiés et en moyenne plus récents du fait d'un ajustement plus régulier de leur offre aux besoins émergents”*, peut-on lire. Ainsi, plus une population est importante, moins le taux de vétusté est notable. Le patrimoine des grandes communes serait plus récent que celui des petites, le taux de vétusté s'élevant à 42 % chez les premières, et montant à 47 % chez les secondes.

Un volume d'endettement qui demeure modéré

Autre constat dressé par l'Observatoire, qui s'est intéressé à la comparaison entre l'actif et le passif des collectivités : l'importance du volume des actifs détenus par les collectivités n'entraîne pas un endettement démesuré. La dette des communes représente en moyenne 12 % du stock d'actifs, tandis que ce taux est un peu plus élevé du côté des intercommunalités, à savoir environ 21 %. *“Ce ratio, plus élevé dans les territoires urbains, traduit un recours plus fréquent à l'emprunt pour financer leurs équipements, tandis que les petites collectivités privilégient davantage l'autofinancement et les subventions reçues”*, analyse le rapport.

Lire aussi : [Comment le compte financier unique change le regard sur la "richesse" des collectivités](#)

Autrement dit, le patrimoine est majoritairement financé par les ressources propres des collectivités. Les territoires urbains ont plutôt tendance à mobiliser l'emprunt pour financer leurs investissements d'ampleur et, en parallèle, les petites communes ou petites communautés de communes comptent davantage sur l'autofinancement comme les subventions pour entretenir leur patrimoine, qui s'avère généralement plus ancien.

Le gouvernement avance sur le chantier de la simplification des normes dans les collectivités

Simon Gendrel

5-6 minutes

À l'occasion de la "journée des maires" organisée au palais de l'Élysée ce 16 avril, Emmanuel Macron a mis en avant les avancées récentes des projets de loi afin de vanter l'action d'un gouvernement *"à la tâche"*, et ce *"jusqu'au dernier quart d'heure"*, sur *"la simplification, la déconcentration et la décentralisation"*.

L'opportunité, pour le chef de l'État, de mentionner le "Projet de loi portant simplification des normes applicables aux collectivités territoriales", qui fait suite au "méga-décret" du 21 février et adopté la veille en conseil des ministres, le 15 avril. Présenté par la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel, le texte se nourrit en partie du rapport du maire de Charleville-Mézières, Boris Ravignon, consacré aux "coûts des normes et à l'enchevêtrement des compétences", remis en 2024, et des *"travaux du Roquelaur de la simplification, ainsi que par les contributions des associations d'élus, des préfetures et des directions d'administration centrale"*, précise le compte rendu du Conseil des ministres.

Lire aussi : [Les premières simplifications de normes du "méga-décret" de Sébastien Lecornu](#)

En s'attaquant à *"l'illisibilité"* du corpus normatif, qui entrave *"l'action des élus et la dynamique des territoires"*, le texte entend notamment freiner l'inflation normative et introduire plusieurs mesures de simplification, touchant aussi bien au fonctionnement des collectivités qu'à leur gestion des ressources humaines, budgétaire et financière, ainsi qu'à leur planification.

Le CNEN au cœur du texte

La problématique de l'inflation normative au niveau local revient régulièrement dans l'agenda institutionnel. Dernier épisode en date : le colloque du Conseil d'État consacré aux "Normes et collectivités territoriales : quels défis ?", organisé le 10 avril au Palais-Royal en lien

avec le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), dont le rôle se trouve aujourd'hui renforcé dans le texte.

Il prévoit en effet une évolution de sa gouvernance ainsi qu'un contrôle accru sur la production et la qualité des normes. Ces orientations s'inspirent en partie du rapport de Rémy Pointereau et Françoise Gatel, "Normes applicables aux collectivités territoriales : face à l'addiction, osons une thérapie de choc !", publié en 2023, qui appelait à reconnaître davantage l'importance du conseil, notamment *"à travers des mesures à portée symbolique"*.

Dans cette perspective, les deux rapporteurs insistaient sur *"la nécessité de mieux évaluer en amont les projets de normes applicables aux collectivités territoriales"*. Ils proposaient notamment de confier au CNEN la certification des études d'impact des textes concernés.

Une recommandation reprise par le projet de loi, qui prévoit *"d'étendre ses pouvoirs, afin de renforcer son contrôle sur la production et la qualité des normes à destination des collectivités locales"*. Il pourra ainsi apprécier les études et fiches d'impact, tant sur le stock que sur le flux de normes.

Par ailleurs, l'organisme se voit doté d'un quatrième vice-président et pourra désormais mobiliser le concours des inspections générales de l'État, *"pour l'examen du stock de normes en vigueur"*. Il élargit ainsi son champ d'intervention, en agissant non plus seulement *"ex ante"*, mais également *"ex post"*.

"Simplifier la vie des élus"

Il simplifie notamment la procédure de *"modification des statuts d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI)"*, en supprimant la délibération des communes membres. Celles-ci resteraient toutefois consultées dans le cadre des transferts de compétences. Autre mesure de clarification : le *"renforcement de la sécurité juridique des transferts de compétences"* entre communes et intercommunalités, par la création d'une convention signée entre les parties.

Lire aussi : [Inflation normative : "Mieux formaliser les études d'options, en faisant un document autonome"](#)

En matière de gestion des ressources humaines enfin, *"le texte prévoit un allègement de certaines procédures de recrutement"*, dit le rapport du Conseil des ministres. Parmi elles figure *"la suppression de l'obligation d'organiser une épreuve orale pour les concours sur titres"* pour la territoriale.

Le texte doit être examiné en premier lieu par le Sénat en juin. Il constitue l'un des deux versants d'une volonté de *"simplifier la vie des élus"*, aux côtés d'un second projet de loi, *"visant à renforcer l'État local, articuler son*

action avec les collectivités territoriales et sécuriser les décideurs publics”, attendu en Conseil des ministres au mois de mai.

À défaut d'obtenir un ministre délégué, le ministre David Amiel va pouvoir étoffer son cabinet

Par Paul Idczak

4-5 minutes

La Fonction publique est-elle en passe de perdre définitivement son ministre dédié ? C'est le sentiment qui domine dans la sphère publique à la suite de la publication, au Journal officiel de ce 17 avril, d'[un décret](#) élargissant à 19 membres le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics. Une décision dérogatoire, prise *"à titre exceptionnel"*, qui va désormais permettre à l'ancien député de Paris de nommer 5 collaborateurs de plus que la règle fixée aux autres ministres de plein exercice. [Une limite fixée à 14 membres depuis l'automne dernier](#), contre 15 précédemment, à la suite de la volonté de Sébastien Lecornu de réduire le nombre de collaborateurs en cabinets ministériels, peu après sa nomination à Matignon.

Cette dérogation éloigne de fait la perspective d'une nomination d'un ministre délégué à la Fonction publique dont le principe avait été annoncé par l'exécutif en février lors de la promotion de David Amiel, alors ministre délégué, au rang de ministre de plein exercice avec un périmètre large allant du Budget à la Fonction publique en passant par la réforme de l'Etat. Un enterrement définitif du ministre dédié ? C'est *"une déduction perspicace"*, confie un conseiller de l'Elysée. Pour autant, ni le cabinet de Sébastien Lecornu ni celui de David Amiel ne franchissent à ce stade le pas de l'assumer dans leur communication.

Interrogé par *Acteurs publics*, le cabinet de David Amiel indique que cette décision doit être prise comme *"un renfort au regard du portefeuille du ministre"*.

Lire aussi : [Fonction publique : la nomination d'un ministre se fait attendre, les chantiers s'accumulent](#)

Du côté des syndicats, le mécontentement est forcément palpable, alors que l'agenda social reste très chargé. Le secrétaire général de l'Unsa Fonction publique, Luc Farré, évoque *"le sentiment d'un renoncement et d'un manque de reconnaissance regrettable pour l'ensemble des agents de la fonction publique"*. *"C'est un signal négatif, qui donne l'impression*

que les agents publics ne sont qu'une charge pour le gouvernement", estime pour sa part Pascal Kessler, le secrétaire national de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP). Pour Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU, il n'y avait eu jusqu'ici *"aucun signal qu'une ministre serait nommée"*. Elle en prend pour preuve le lancement, il y a quelques jours, du chantier très stratégique des rémunérations, ouvert par David Amiel lui-même sans avoir attendu d'être doté d'un ministre délégué.

Plus de ministre depuis près de deux mois

Rappelons que la Fonction publique ne compte plus de ministre dédié depuis le remaniement du 26 février dernier. Dans l'obligation de confier le maroquin de la Fonction publique à une femme pour respecter la parité, l'exécutif avait, semble-t-il, jeté son dévolu sur Laure Miller, députée EPR de la Marne. Mais cette dernière s'était désistée à la dernière minute, afin d'éviter l'organisation d'une législative partielle dans sa circonscription, car son suppléant à l'Assemblée nationale refusait de siéger pour la remplacer au Palais Bourbon. La tendance était alors à une nomination à la suite du second tour des municipales, qui s'est avérée être jusqu'ici un vœu pieux.

Désormais, David Amiel et sa vingtaine de conseillers devront gérer à eux seuls, en plus de la préparation du dernier budget compliqué de l'ère Macron, les nombreux chantiers qui agitent la fonction publique. Parmi eux, celui des carrières et des rémunérations des agents, qui a mal démarré, mais aussi les discussions au Parlement sur le projet de loi de sécurisation de la fonction publique, avant d'entamer l'organisation des élections professionnelles, qui se tiendront à la fin de l'année.